

Roumanie : un nouveau départ

Sommaire

- Edito

Roumanie : un nouveau départ

- La Roumanie est maintenant membre de l'Union européenne

Les nouvelles démarches relatives au financement des dossiers

- Assemblée générale OVR-CH

2007: Morges (VD) – 2008: Plan-les-Ouates (GE)

- Nouvel Ambassadeur de Suisse à Bucarest

Monsieur Livio Hürzeler

- Inondations 2005

Rapport de coopération OVR-CH et OVR-RO

- La vallée de la Trotuş

Deux ans après les inondations

- Cet été en Roumanie

Impressions de voyage

- La « Maison OVR »

Faire-part de naissance

- Canicule 2007

Un « détonateur » d'idées écologistes?

- Nouvelles de « Roşia Montană »

Suspension de la procédure d'autorisation

- Retour sur l'église « saxonne » d'Axente Sever/Frauentorf

Mise au point et situation nouvelle

- OVR à AVR

Interview surprise de Pascal Praz à une radio roumaine

- Delta 60 –Édition 2007

Reflets et projets

- Nouvelles de Roumanie

- Annonces

Rédaction : Michel DE BACKER, Rose-Marie KOCH, Alain NICOLA,
Pascal PRAZ, Hubert ROSSEL

Photos : Ambassade de Roumanie, Coordination OVR-CFB/DGB,
Christiane BEGUIN, Claude-François DELAPIERRE, Rose-Marie KOCH,
Michel GERMANIER, Hubert ROSSEL

La Roumanie est donc entrée dans l'Union européenne ! Cet objectif tant attendu par certains – mais, aussi, tant redouté par d'autres – a donc été concrétisé au début de cette année. Toutes les difficultés n'étaient pas aplanies ni les manquements comblés avant son entrée. Loin s'en faut ! Mais une impulsion a été donnée, une nouvelle direction prise et des étapes franchies. Et puis, il est plus facile de faire évoluer les choses en étant membre d'une association, plutôt qu'en les voyant de l'extérieur.

Par contre, les choses ne seront plus du tout les mêmes pour la Roumanie : le regard que l'on porte sur les situations, la façon de les aborder et – surtout – d'y apporter des solutions. Les « règles du jeu » ne sont plus les mêmes et les premiers à supporter les conséquences de ces changements, en Roumanie, seront les familles rurales (et pratiquement actives agricoles), c'est-à-dire près de 45 % de la population du pays, alors que le secteur primaire ne fournit que 15 % des revenus !

L'association Opération Villages Roumains ne peut assister à cette période charnière sans se poser des questions sur son action auprès de ces populations rurales et – le cas échéant – de se remettre en question. La réflexion bat son plein à tous les niveaux du mouvement et la coordination OVR-Roumanie est appelée à y jouer un rôle de plus en plus important. Elle l'a prouvé, de façon exemplaire, dans la gestion du créneau qu'on lui a demandé de remplir en liaison avec les inondations qu'a connues le pays, il y a deux ans. Elle est appelée à le prouver dans la gestion future de la « Maison OVR » dont elle vient d'hériter. Deux exemples parmi d'autres...

Mais la coordination OVR-Suisse est aussi appelée à se remettre en question, jusque dans sa manière de collaborer avec ses partenaires roumains, car toutes les démarches devront se faire au départ de la Roumanie, en tous cas pour l'obtention de fonds « européens » pour soutenir les projets de développement. Le pays bouge ; les situations évoluent. Il faut en prendre acte et agir en conséquence. Nouveaux contextes de références, dont ce numéro se veut une première approche.

Hubert ROSSEL

La Roumanie est maintenant membre de l'Union européenne

Les nouvelles démarches relatives au financement des dossiers

L'ensemble des articles qui composent ce dossier constitue une première réponse aux questions que nous nous posons légitimement sur la façon de seconder nos partenaires en Roumanie, maintenant que le pays est membre à part entière de l'Union européenne. Les démarches sont souvent nouvelles pour nous, en Suisse, puisque nous ne sommes pas dans l'UE, d'une part, et que la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC), quant à elle, n'englobe plus la Roumanie dans les pays directement et spécifiquement bénéficiaires de ses différentes actions.

Quels sont les grands principes qui règlent la politique régionale de l'Union ? Quels sont les domaines et les secteurs qui peuvent bénéficier de subventions officielles ? Quelles sont les démarches à accomplir pour obtenir des subventions ? Comment seconder nos partenaires pour présenter un dossier ? Partons d'éléments concrets.

A. Financement – Comment seconder nos partenaires ?

Ce premier article est basé sur la présentation que Christophe JAMET – Secrétaire d'OVR-F et Chargé de mission au CELAVAR (Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale) – a faite lors de notre Assemblée générale du 21 avril dernier. En fait, il ne fournit pas l'adresse de portes précises auxquelles on peut frapper pour introduire les différents dossiers, mais se limite aux conditions qui règlent ces différentes possibilités. Cette première approche nous montre que nous inscrivons dorénavant dans un ensemble beaucoup plus vaste qu'auparavant.

1. Le rural en Roumanie

Le territoire rural a une densité inférieure à 150 habitants au km² ; il occupe 93,6 % du territoire roumain et représente 48 % de la population.

Le service européen s'occupant de ce secteur spécifique porte le nom de FEADER : le Fonds européen pour le Développement rural. Il s'agit de l'instrument de financement créé par l'UE pour soutenir les Etats membres dans l'application de la Politique Agricole Commune (PAC).

En Roumanie, il représente actuellement un peu plus de 8 milliards d'Euros, dont 20 % de transferts pour les paiements directs. Le Développement rural dispose de 7,5 milliards d'Euros répartis dans 3 axes différents :

- Augmentation de la compétitivité du secteur agricole et forestier : 3,5 milliards d'Euros (45 %) ;
- Administration et gestion des espaces agricoles et forestiers : 1,8 milliard d'Euros (25 %) ;
- Amélioration de la qualité de vie en milieu rural : 2,12 milliards d'Euros (30 %).

Le programme LEADER, à lui seul, regroupe 180,5 millions d'Euros, soit 2,5 % de la somme à disposition.

2. Bénéficiaires et conditions d'éligibilité

Quels sont les bénéficiaires éligibles ?

- Les personnes physiques autorisées (PFA) et les Associations familiales ;
- Les Associations du milieu rural avec un statut juridique, les Groupes de producteurs et les Coopératives ;
- Les Micros et Petites et Moyennes entreprises (IMM).

Quelles sont les conditions pour des investissements privés ?

- Principe du co-financement Public-Privé ;
- Co-financement public entre 50 et 70 % ;
- Financements privés : fonds propres et crédits bancaires.

3. Concrètement dans chacun des 3 axes

On peut trouver, ci-dessous, les types d'aide disponibles et les bénéficiaires potentiels pour chaque axe présenté :

TYPE D'AIDE	FONDS PUBLICS NON REMBOURSABLES	BENEFICIAIRES
AXE 1 – Augmentation de la compétitivité du secteur agricole et forestier		
Investissements pour la modernisation des exploitations agricoles	Max. 65 %	Fermiers, producteurs agricoles

Investissements pour le financement et la modernisation des unités de transformation des produits agricoles	Max. 50 %	Micro-entreprises du secteur forestier Micro-entreprises et PME du secteur agricole
Aide pour les fermes de semi-subsistance	€ 1 500/an/ferme	Fermes de semi-subsistance
Investissements pour la modernisation des infrastructures agricoles et forestières	Max. 100 %	Producteurs agricoles et leurs associations Conseils locaux Propriétaires de forêts et leurs associations
Aide pour la création de groupes de producteurs	100 %	Groupes de producteurs
Formation professionnelle des producteurs agricoles et forestiers	100 %	Fermiers, producteurs agricoles, propriétaires de forêts, travailleurs agricoles, employés de l'industrie agro-alimentaire et du travail du bois
Aide pour l'installation de jeunes agriculteurs	100 %	Personnes de moins de 40 ans qui ont une formation professionnelle
Aide pour la retraite anticipée	100 %	Propriétaires d'exploitations agricoles et travailleurs agricoles
Utilisation des services de conseil agricole et forestier	100 % Max. € 1 500/an/ferme	Fermiers, producteurs agricoles Propriétaires de forêts et leurs associations
Investissement pour augmenter l'efficacité économique des forêts	Max. 60 %	Propriétaires de forêts et leurs associations
AXE 2 – Administration et gestion des espaces agricoles et forestiers		
Aide aux zones naturellement défavorisées (zones de montagne)	100 %	Utilisateurs de terrains agricoles
Aide pour une agriculture durable	100 %	Utilisateurs de terrains agricoles
Aide pour le 1 ^{er} boisement d'un terrain agricole	80 %	Propriétaires de terrains agricoles et leurs associations
Aide pour le 1 ^{er} boisement d'un terrain non agricole	70 %	Propriétaires de terrains non agricoles et leurs associations
AXE 3 – Amélioration de la qualité de vie en milieu rural		
Investissements pour le développement d'activités non agricoles	50 %	Membres des unités agricoles
Investissements pour la création et le développement de micro-entreprises	Max. 65 %	Micro-entreprises
Investissements pour le développement du tourisme rural	Max. 65 %	Fermiers Agents économiques
Investissement pour la restauration / rénovation des villages	100 %	Conseils locaux
Soutien pour l'organisation et le développement des partenariats public-privé / LEADER	100 %	Organisations publiques et privées

4. Le cas du programme LEADER ¹

Les objectifs pour la période 2007-2013 visent à la création de 80 GAL (Groupes d'Action Locale), couvrant 70 % de l'espace rural, via 2 à 3 appels à projets.

¹ Rappelons que l'initiative communautaire Leader+ s'inscrit dans la politique européenne en faveur du développement rural, 2^e pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). Pour la période 2000-2006, elle visait à diversifier les activités économiques des territoires ruraux à travers la mise en œuvre de stratégies innovantes de développement territorial, intégrées et participatives. Les orientations de la Commission européenne pour Leader+ visent surtout à mettre l'accent sur la coopération entre les territoires et la mise en réseau de ceux-ci.

Les GAL sont constitués au moyen d'un partenariat dans lequel le Public représente moins de 50 %, alors que le Privé et/ou la Société civile y constitue(nt) plus de 50 %.

5. Coopération ?

Il y a 3 types possibles de coopération :

- Inter-GAL en Roumanie ;
- Transnationale avec les autres Etats membres de l'UE ;
- Transnationale avec des territoires d'Etats non membres de l'UE.

Mais le financement d'action se fait *uniquement* sur le territoire des pays membres de l'UE !

6. Réseau Rural National

Comme dans les autres Etats membres de l'UE, le Réseau Rural National doit être mis en place avant la fin 2008 avec :

- des administrations publiques nationales et locales ;
- des organisations professionnelles :

- des ONG ;
- des GAL ;
- des Collectivités locales.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- le site Internet du ministère de l'Agriculture, de la Forêt et du Développement rural : www.mapam.ro (en roumain) ;
- les Directions « Judeţean » pour l'agriculture et le développement rural.

B. UE – Politique régionale de cohésion 2007 – 2013

Ce deuxième article met en évidence les objectifs de convergence et de compétitivité de l'UE s'appliquant à la Roumanie pour la période 2007-2013. Les autorités roumaines sont directement responsables de cette politique et les renseignements complémentaires peuvent être demandés au Ministère de l'Economie et des Finances, Autorité pour la Coordination des Instruments structurels (coordonnées complètes en fin d'article). Nouveau contexte de nos futures collaborations.

1. Les investissements

Pour la période 2007-2013, la Roumanie se verra attribuer € 19,2 milliards pour l'objectif de la Convergence et € 455 millions pour l'objectif de la Coopération territoriale. La contribution de la Roumanie (y compris les financements privés) devant compléter les investissements de l'Union européenne se montera au moins à € 5,5 millions, ce qui portera le total des investissements dans la politique structurelle et de cohésion à plus ou moins € 25,2 milliards pour les sept prochaines années.

Toutes les régions de Roumanie sont éligibles pour cet objectif de Convergence.

2. Les objectifs stratégiques

Les fonds de l'Union européenne sont investis pour réduire les disparités sociales et économiques entre la Roumanie et les

autres Etats membres de l'UE, comme décidé dans le plan de référence pour la Stratégie nationale de la Roumanie, pour accroître le Produit intérieur brut (PIB) de 15 à 20 % par année d'ici à 2015.

Cet objectif veut répondre à cinq priorités thématiques :

a) Développement de l'infrastructure de base aux normes européennes

L'amélioration de l'infrastructure de base – les routes, le rail et les voies d'eau – est absolument indispensable pour permettre la croissance et l'amélioration de la cohésion sociale.

b) Amélioration de la compétitivité à long terme de l'économie roumaine

Les entreprises roumaines doivent pouvoir se déplacer en comptant sur des coûts de transport bas et qui permettent de sauter dans le 21^e siècle. Les ressources des Fonds structurels sont prévus pour permettre un meilleur développement de ces fonds, une exploitation commerciale de la recherche de résultats, et une participation totale à une économie bien comprise.

c) Développement et meilleure utilisation du capital humain du pays

Le chômage est relativement bas en Roumanie, de même que la participation de la main d'œuvre au taux d'activité du pays ; toutefois, il y a un manque de main d'œuvre qualifiée et de nombreuses inadéquations. Il faut donc combiner l'amélioration de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'éducation continue avec une politique active du marché du travail, pour permettre aux employeurs et aux employés de participer pleinement aux transformations économiques qui ont déjà commencé et qui vont se développer rapidement grâce à ces Fonds structurels.

d) Formation d'une administration efficace

Une administration saine et efficace est indispensable, pour permettre tant le succès de l'établissement de ces Fonds struc-



Photo Christiane Béguin

Etats membres de l'UE, comme décidé dans le plan de référence pour la Stratégie nationale de la Roumanie, pour accroi-

turels que le développement d'objectifs plus larges pour la modernisation de la Roumanie. C'est la raison pour laquelle la *Stratégie nationale* comporte un Programme opérationnel spécifique centré sur cet objectif, ainsi que des ressources pour le développement effectif de chacun de ces Programmes opérationnels.

e) Mise en place d'un développement territorial équilibré (priorité territoriale)

En l'absence de toute intervention, le développement rapide de l'économie favorisera une croissance inégalitaire, conduisant à de nombreuses divergences dans le pays, le congestionnement des coûts et d'autres dysfonctionnements. Le but de la priorité territoriale est de lutter contre les forces centrifuges de ces effets et de s'assurer que toutes les régions et les territoires de la Roumanie vont pouvoir partager les bénéfices de la qualité de membre de l'Union européenne.

3. L'impact attendu de la nouvelle politique de cohésion

De nombreux signaux indicatifs et objectifs ont été identifiés pour illustrer l'impact de la *Stratégie nationale* et des contributions de l'Union. Il est difficile d'isoler l'impact précis des Fonds structurels dans la situation actuelle où le pays, tout comme son économie, sont déjà en transformation rapide. Toutefois, une approche macroéconomique et d'autres études d'impacts ont permis de dégager les indicateurs suivants (ils seront informatisés et suivis tout au long des interventions et chaque fois que de l'argent sera libéré) :

- *PIB* – Le Produit intérieur brut devrait croître de 15-20 % de plus par rapport à son rythme actuel.
- *Formation du capital brut* – Il devrait croître de 28 % de plus que le scénario le moins optimiste.
- *PIB/hab.* – Il devrait croître de 5,5 % par année.
- *Emploi dans le secteur commercial* – Croissance prévue de 23 %.
- *Création d'emplois* – 150 000 à 200 000, ainsi que leur maintien.

De plus, des indicateurs spécifiques ont été identifiés pour chacune des priorités thématiques ; parmi ceux-ci :

- *Infrastructures de base* – 1 400 km de routes nouvelles ou réhabilitées ; accroissement de 52 à 70 % de la population ayant un accès direct à l'eau ; réduction de 40-50 % de la demande en énergie primaire, par rapport à 2001.
- *Compétitivité de l'économie* – Croissance pour la recherche et le développement de 0,41 à 2 % du PIB.

- *Capital humain* – Croissance des emplois de 57,4 à 64 % de la population (15-64 ans) ; croissance du taux d'activité de 62,4 % à 68,5 % ; proportion du groupe d'âge ayant une formation secondaire supérieure, passage de 70,5 à 80 %.
- *Efficacité de l'administration* – Accroissement de la confiance de la population dans son administration publique : 33 % (administration centrale) et 60 % (administration locale).

4. Un investissement pour la croissance et l'emploi

La Roumanie a adopté une stratégie qui repose fermement sur les *Priorités de Lisbonne* pour la croissance et les emplois durables. Toutefois, la faiblesse de l'infrastructure de base est si marquée que seulement 55 % des frais seront consacrés à ces priorités.

5. Programmes opérationnels

Les priorités du *Programme national stratégique de référence* seront concrétisées dans sept programmes opérationnels différents :

Trois programmes seront pris en charge par le Fonds européen de développement régional (FEDR) * : le programme opérationnel régional, le programme opérationnel pour le développement de la compétitivité économique et le programme opérationnel d'assistance technique.

Deux programmes seront financés par le Fonds social européen (FSE) pour le développement des ressources humaines et l'amélioration de la capacité administrative, un préalable important pour permettre le succès du développement des fonds structurels.

Deux derniers programmes relatifs à l'infrastructure, le programme opérationnel pour l'environnement et le programme opérationnel pour les transports, seront coordonnés par le FEDR et le Fonds de cohésion (FC).

Dans le cadre de l'Objectif européen de la coopération territoriale, le FERD financera aussi des initiatives dans les trois secteurs-passerelles que sont les coopérations transfrontalière, transnationale et inter-régionale. Dans ce but, le Roumanie va développer des programmes de coopération transfrontalière avec la Hongrie et la Bulgarie, un programme de coopération transnationale avec les pays riverains de la mer Noire, ainsi que deux programmes d'élargissement et de bon voisinage.

* NDLR : ne pas confondre le FEDR avec le FEADER dont on a parlé précédemment

Adresse de contact en Roumanie – Autorités roumaines responsables de la Politique de cohésion 2007 – 2013 :

Ministère de l'Economie et des Finances – Autorité pour la Coordination des Instruments structurels
44 Mircea Vodă Blvd, sector 3, RO- 030664 București
Tél.: + 40 21 302 52 00 - Fax: + 40 21 302 52 64
Internet : <http://fonduriue.mfinante.ro>

(Le texte complet de cette politique de cohésion est disponible à l'adresse : <http://http.fonduriue.mfinante.ro/wps/portal>)

C. DDC – Bouffée d'oxygène pour la coopération suisse avec l'Est

Le dernier article répond à des questions que beaucoup d'entre nous se posent, suite à l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne : la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) continue-t-elle à s'investir dans les pays de l'Est européen ? Cela peut-il avoir une incidence sur les relations transfrontalières que la Roumanie peut avoir avec ses voisins orientaux, notamment la Moldavie (République de Moldova) et l'Ukraine ? Que continuera-t-elle à faire pour la Roumanie ?

1. Contribution à l'élargissement

Largement éprouvée, la coopération suisse avec les pays de l'Est pourra dorénavant être poursuivie sur une solide base financière. Le 18 juin 2007, le Parlement a en effet donné son accord concernant les crédits-cadres destinés à financer la contribution à l'élargissement de l'UE aux fins de soutenir les processus de réforme en cours dans les Etats de l'Europe du Sud-Est et de l'ex-Union soviétique.

C'est à une forte majorité que le Parlement a approuvé la contribution d'un milliard de francs à la réduction des disparités sociales et économiques dans l'Union européenne élargie. Si plus rien ne s'oppose désormais à une rapide mise en œuvre de cette contribution, il faudra néanmoins attendre les négociations et la conclusion des accords-cadres bilatéraux avec les dix Etats bénéficiaires (Estonie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovaquie, République tchèque, Hongrie et Chypre) prévues pour l'automne 2007. Il sera alors procédé à la mise en place, dans chacun des pays partenaires, d'un Service national de coordination qui aura pour tâche de réceptionner les propositions de projets et de les soumettre à une présélection. Les demandes seront ensuite soumises à une approbation de la DDC et du SECO, et la mise en œuvre des projets pourra ainsi démarrer dès l'accord de Berne obtenu [NDLR : acquis actuellement]. S'agissant de la répartition des coûts, la Suisse en assumera entre 60 et 85 %, le reste étant à charge des pays bénéficiaires. Les projets relevant des domaines de l'environnement et des infrastructures, de la promotion du secteur privé et du développement social ne sont liés ni à la livraison de biens ni à des prestations de services de la part de la Suisse.

2. Secteurs prioritaires

La Suisse continue à s'engager dans trois domaines :

- *Encouragement du secteur privé*
- Soutien à la création et au développement de petites et nouvelles entreprises (PME) par la formation et le conseil;
- Facilitation de l'accès au crédit des PME et des exploitations agricoles via la création d'instituts de microfinance;
- Soutien des exploitations agricoles (notamment biologiques) par la formation pratique;
- Amélioration des conditions cadres du secteur privé par le soutien de programmes internationaux (p. ex. Investment Compact de l'OCDE) (SECO);

- Soutien des exportations et des investissements en vue de la promotion de l'intégration de la Roumanie dans les relations commerciales internationales (SECO).

- *Réforme du système de santé*

- Contributions au développement de services de bonne qualité, financièrement supportables, dans les domaines de la médecine d'urgence, de la néonatalogie, des soins à domicile et de l'administration hospitalière;

- Soutien des mesures de réorganisation de la formation de base et de la formation permanente à tous les niveaux.

- *Infrastructures et environnement*

- Soutien financier et technique aux projets d'infrastructure dans le secteur du chauffage à distance, avec intégration de mesures de mise en œuvre conjointes du Protocole de Kyoto;

- Création d'institutions et de structures destinées à promouvoir les modes de production respectueux de l'environnement et le commerce de produits écologiques, issus de l'agriculture notamment.

3. Aucune coupe pour les pays de l'Est les plus pauvres

L'aide suisse ne subira aucune coupe dans l'aide aux pays les plus pauvres d'Europe du Sud-Est et de l'ex-Union soviétique. Les prestations de soutien en faveur de ces groupes de pays seront maintenues à leur niveau actuel grâce à une augmentation – de 650 à 730 millions de francs – du crédit accordé pour une durée de quatre ans. Les axes prioritaires de l'aide suisse sont au nombre de trois : instauration d'institutions démocratiques, renforcement des PME et exploitation durable des ressources naturelles. Au plan bilatéral et en collaboration avec les autres donateurs internationaux, la Suisse a fourni une contribution à la stabilisation économique et politique de l'Europe de l'Est. Grâce à son soutien, 20 millions de personnes ont un meilleur accès aux soins médicaux de base, et 3 millions d'individus disposent d'eau potable.

4. Et la Roumanie ?

En adhérant à l'Union européenne début 2007, la Roumanie a atteint un objectif important en matière de politique intérieure et de politique extérieure, même s'il reste beaucoup à faire dans le pays, s'agissant notamment de la réforme de la politique agricole et de la lutte contre la corruption. Depuis 2006, la vie politique est marquée par les tensions constantes entre les deux principaux partis de la coalition gouvernementale.

L'économie roumaine est en train de vivre une phase de forte croissance. Alors que des signes de surchauffe se manifestent, la situation d'un pourcentage considérable de la population ne s'améliore que lentement. Cette situation affecte notamment de nombreuses régions rurales, ainsi que les personnes âgées et d'autres groupes ne bénéficiant d'aucun accès au marché du travail.

Le système de santé, élément essentiel de la politique sociale, a besoin d'être réformé encore, malgré des améliorations survenues notamment dans le domaine de l'approvisionnement en médicaments. Il en va de même dans le secteur de l'éducation, qui voit l'école publique insuffisamment financée faire face à l'expansion quantitative incontrôlée de l'enseignement privé.

La Suisse accorde son aide à la Roumanie depuis 1990, dans le cadre de sa coopération bilatérale, d'une part, et via sa participation à des programmes internationaux, d'autre part. Alors qu'au début des années 90, l'aide humanitaire était très largement prépondérante, les priorités se sont portées, à partir de 1996, sur des programmes à long terme de soutien à la réforme du système politique et économique. La Suisse apporte concrètement son aide à l'encouragement du secteur privé, aux réformes du système de santé et à la modernisation des infrastructures. Suite à l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne, un terme sera mis à ce programme fin 2007. C'est pourquoi, cette année, l'accent sera mis sur la durabilité des projets, leur remise sans heurts aux partenaires locaux et la capitalisation

des expériences issues de 16 ans de coopération avec la Roumanie.

5. Réorganisation en structures plus légères

A partir de 2008, la Suisse mettra donc en œuvre des projets dans les nouveaux Etats membres de l'UE pour un montant total de un milliard de francs. La préparation, l'examen et le suivi de ces projets constituent un vaste champ d'activités, qui relève, depuis le 1er août, de la compétence de la nouvelle section « Nouveaux Etats membres » (NEM). Cette nouvelle unité administrative placée sous la direction de Ueli STÜRZINGER est issue d'un léger remaniement opéré au sein de la coopération avec l'Est. Les sections « Europe du Sud-Est » et « Programmes spéciaux et régionaux » ont en outre été regroupées pour former la section « Balkans occidentaux », dirigée par Brigitte HAGMANN. La responsabilité du programme mené en République de Moldavie est transférée à la section CEI, conduite par Urs HERREN.

La coopération de la DDC avec l'Est se poursuivra avec le même nombre de sections et des effectifs similaires à ceux dont elle disposait jusque-là. La section « Nouveaux Etats membres » comptera début 2008 dix collaborateurs à plein temps, sans compter les cinq experts suisses délégués à Budapest, à Prague, à Varsovie et à Riga, qui seront chargés du suivi de la mise en œuvre des projets sur place. Aucun nouveau bureau de coopération ne sera créé, mais uniquement de petites structures rattachées aux ambassades suisses.

Adresse de contact en Roumanie – Office de la Coopération suisse en Roumanie

c/o Ambassade de Suisse

16-20 Str. Grigore Alexandrescu, Sector 1, RO-010626 București

Tél./Fax : + 40 21 206 16 50

Internet : <http://www.sdc-seco.ro>

E-mail : bucharest@sd.net

(Documents consultés et repris: http://www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/Actualites/Nouvelles/Vue_detailllee?itemID=156619,
http://www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/Pays/Europe_de_l_Est_du_Sud_Est/Roumanie et
http://www.deza.admin.ch:80/fr/Accueil/Actualites/Nouvelles/Vue_detailllee?itemID=160393)

Confection du dossier et traduction des textes officiels en anglais : Hubert ROSSEL



Photo Ion ENE

Pour que l'humour ne perde pas ses droits...

Assemblée générale OVR-CH

Morges, 21 avril 2007

Dix ans après, la Ville de Morges et L'Amicale des Amis de Ciolpani ont une nouvelle fois accueilli l'AG d'OVR-CH. Les fidèles étaient au rendez-vous : 24 associations/communes OVR, des membres individuels ainsi que des invités, notamment M. Vasile Igna, Ministre-conseiller de l'Ambassade de Roumanie, chargé de la culture et de la presse, Mme Evelyne Pivert, Présidente d'OVR-France, et M. Pierre Lebacqz, représentant le Partenariat Villages Roumains (PVR) en Belgique.

Après les salutations d'usage, M. Alain Oneyser, Président de l'Amicale Morges-Ciolpani, présente l'action morgienne, très active dès les débuts de l'OVR avec la construction de puits sur le modèle africain, soutenue par la Ville de Morges et la Confédération. Depuis 1990 et pendant plus de dix ans, quelque deux mille enfants et jeunes ont été accueillis en vacances ou en stages. L'égoïsme des familles privilégiées au départ qui ne voulaient pas céder la place à d'autres a mis fin à l'action. Jalousies, bisbilles et le refus du maire d'accepter un financement pour la construction d'un réseau d'adduction d'eau à partir des puits existants – la goutte qui a fait déborder le vase – ont conduit à la dissolution récente de l'Amicale. Reste un petit espoir, si les administrés frustrés choisissent un maire plus soucieux de leur bien-être, lors des prochaines élections, afin que le capital restant à l'Amicale puisse être consacré à un nouveau projet.

Les différents points statutaires rapidement parcourus et adoptés, M. Vasile Igna apporte à l'assemblée le message de l'Ambassade de Roumanie. Il est un habitué de nos Assemblées générales puisque, par deux fois déjà, il avait accompagné l'Ambassadeur Maxime. M. Igna félicite l'OVR pour son élan de solidarité qui dure depuis bientôt vingt ans et a surmonté des moments de découragements et de déceptions. Il regrette, mais comprend, la décision de Morges. Il faut se rappeler que la Roumanie est sortie d'une longue vie totalitaire pour entrer dans un statut international et, malgré son adhésion à l'Union européenne, ses soucis et ses pauvres sont toujours une réalité. Mais les autorités et les ONG disposent maintenant de plus d'argent pour les soutenir. M. Igna rentrera bientôt en Roumanie. Il gardera de son séjour en Suisse un excellent souvenir pour sa retraite et souhaite plein succès à l'OVR pour les nouveaux défis qui l'attendent en Roumanie.

Dans sa ville, belle, historique, animée, le Syndic Eric Voruz reçoit l'Assemblée générale de l'OVR-CH pour la seconde fois, dix ans après. Morges, aussi ville ouverte, puisque le lendemain dimanche, avec le Préfet, il accueillera les Français de la région toute la journée à l'Hôtel de Ville où ils pourront déposer leur vote pour le premier tour des élections présidentielles. Alors qu'un crédit venait d'être accordé – non sans réticences – par la Municipalité, il regrette les difficultés humaines à Ciolpani qui ont conduit à la dissolution de l'association. Avec l'entrée de la Roumanie dans l'UE, c'est une nouvelle ère des relations qui s'ouvre à laquelle OVR se doit de réfléchir. Après une fleur aux vins de Morges, M. Voruz invite l'assemblée à s'en convaincre à l'apéritif offert par sa Ville.

L'après-midi, les exposés de trois experts, MM. Jean-Pierre Egger, responsable du projet Bulgarie à la DDC/DFAE, Christophe Jamet, Secrétaire d'OVR-F et chargé de mission au CELAVAR, et Fernando Terry, chef du projet Syni à la Ville de Lausanne, sont suivis avec beaucoup d'intérêt et suscitent de nombreuses questions. Avec l'entrée de la Roumanie dans l'UE, des financements seront disponibles pour le développement rural, mais à des conditions bien définies qu'il faudra respecter. Il est recommandé de préférer de petits projets pour profiter des fonds de cohésion destinés à l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural dans les régions défavorisées. Dans le cadre de Syni, il est possible de faire appel à la compétence spécifique de chômeurs hautement qualifiés pour l'élaboration de projets. Il faut aussi créer des plate-formes de discussion – municipalités, citoyens, entrepreneurs, formateurs, etc. – pour stimuler l'apprentissage de la démocratie. Pour la DDC, M. Egger examinera la possibilité de créer une antenne facilitant la recherche des pôles de compétences. En conclusion, il y a du travail pour comprendre le fonctionnement de la grande machine européenne et il s'agira de retrousser ses manches, de la part de nos partenaires surtout. La balle est dans leur camp, car c'est eux qui devront négocier les financements de leurs projets avec leurs autorités, les partenaires suisses restant en soutien. La journée se termine avec beaucoup de questions en suspens quant à la mise en pratique de la nouvelle donne.

Rose-Marie KOCH

Assemblée générale 2008 - Plan-les-Ouates (GE), 24 mai

A Morges, ce printemps, les interventions des experts sont apparues très techniques, peut-être parce que la nouvelle place de nos partenaires dans l'Union européenne était encore très floue. Après une première année d'expérience européenne de la Roumanie, certains ont peut-être échafaudé des projets qui pourraient bénéficier du soutien de l'un ou l'autre programme et qu'ils aimeraient mettre en œuvre avec votre coopération.

Dès lors, pour la prochaine AG de 2008, nous envisageons d'inviter Francisc GIURGIU, Président d'OVR-RO, à Plan-les-Ouates, pour un échange d'idées et d'informations sur des actions possibles sur le terrain. Les deux à trois jours précédant l'AG proprement-dite, il pourrait recevoir individuellement les représentants de nos Communes/Associations souhaitant discuter d'un projet avec lui. Une synthèse des différentes rencontres serait présentée en réunion plénière à l'Assemblée générale, le samedi.

Nous invitons dès lors les délégués que ce concept intéresse à nous le faire savoir, afin que nous puissions affiner notre programme ou trouver une autre solution le cas échéant. Vos idées et suggestions pour répondre au mieux aux attentes de nos membres et de leurs partenaires sont les bienvenues.

Monsieur Livio HÜRZELER

Ambassadeur de Suisse en Roumanie

Depuis le mois de mai dernier, la Suisse est représentée par un nouvel Ambassadeur à Bucarest. Nous vous présentons brièvement les mandats que Monsieur Hürzeler a exercés avant sa nomination en Roumanie. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Monsieur Livio Hürzeler est né en 1948 à Epinassey (VS). Il fit ses études universitaires à Lausanne, où il obtint une licence ès-sciences politiques. Entré en 1980 au ser-



Photo DFAE

vice du Département fédéral des Affaires étrangères à Berne, il fit son stage à Berne et Londres.

En 1982, il fut affecté comme collaborateur diplomatique auprès de la Direction des Organisations Internatio-

nales, Section des Nations Unies et Organisations Internationales.

En 1986, il fut transféré au Guatemala, puis en 1988 à Londres en tant que deuxième Secrétaire d'Ambassade. En 1989, il fut promu premier Secrétaire d'Ambassade et en 1993, Conseiller d'Ambassade.

En 1994, il revint à la Centrale à Berne en tant qu'adjoint diplomatique auprès de la Direction politique, Service du Conseil de l'Europe et dès le début 1996 en qualité de chef de section diplomatique auprès dudit Service.

En décembre 1998, il fut transféré à Ankara, en qualité de Ministre et premier collaborateur du chef de mission.

En 2003, le Conseil fédéral le nomma Ambassadeur en République du Sénégal, en République du Cap-Vert, en République de Gambie, en République de Guinée-Bissau et en République du Mali, avec résidence à Dakar.

Le 16 mai 2007, le Conseil fédéral le nomma Ambassadeur en Roumanie.

Monsieur Livio Hürzeler est marié et père de quatre enfants.

Inondations 2005 en Roumanie

Rapport de coopération OVR-CH et OVR-RO

Le printemps et l'été de l'année 2005 ont connu de graves inondations dans 35 des 42 départements que compte la Roumanie, des inondations catastrophiques, les eaux effaçant tout ce qu'elles ont rencontré sur leur passage. De 150 l/m³ à 200 l/m³, les pluies ont provoqué un véritable enfer en plein jour. Maisons, églises, cimetières, personnes et animaux, voies ferrées, routes, montagnes et collines ont été touchés, tout semblant suivre la même direction. La nature déchaînée ne pouvait plus être maîtrisée, la population était sans contrôle, personne ne pensait que la situation se normaliserait un jour. Mais ce jour est aussi venu.

La vie est revenue lentement, l'espoir n'est pas mort, et vous, qui faites partie de la grande famille OVR, avez allumé, je ne sais pas pour la combienième fois, la flamme de l'amour pour votre prochain.

Vous avez agi avec une rapidité et une solidarité appréciée, prouvant encore une fois le principe *Un pour tous, tous pour un*. La contribution OVR-CH pour l'aide aux villages détruits durant cette période a été de plus de 36 000 fr.

Pour la première fois depuis 1990, le mode de distribution et de répartition des fonds a totalement changé. Le comité OVR-CH, par son délégué M. Olivier Gonvers, et OVR-RO, ont décidé que les fonds récoltés aideraient le plus possible de familles dont les maisons et les exploitations avaient été totalement détruites.

La répartition des fonds a été décidée après une évaluation sur place. Intéressante fut la proposition de M. Gonvers : que cette répartition se fasse sur la base d'un bon de commande rempli au domicile de chaque bénéficiaire, tandis que la distribution des matériaux s'effectue d'après ce bon directement par la société commerciale agréée par OVR-RO.

Les matériels et matériaux acquis et donnés contre les bons ont été divers, parmi lesquels :

- des poêles en terre cuite ;
- des poêles à chauffer, en fer ;
- de la tôle en zinc ;
- des plaques de ciment
- du mobilier (armoires, tables, chaises, lits) ;
- du ciment ;
- des appareils électroménagers ;
- des blocs en céramique ;
- des produits alimentaires ;
- des tapis ;
- des filets en zinc ;
- du foin et des céréales pour l'hiver destinés aux animaux, etc.

Il a aussi été choisi une zone où l'on interviendrait, et plus exactement la Vallée de la Trotuş, aux confins des départements de Bacău et Harghita, et plus précisément les communes de Palanca (dont le village de Clugheş), la commune d'Agaş (dont les villages de Cotumba et Simbrea), la commune d'Asău (dont les villages de Lunca, Straja et Apa Asău).

Approximativement 100 familles des 6 villages des communes susmentionnées ont bénéficié d'un soutien financier compris entre 250 et 300 francs suisses ; certaines d'entre elles même plus, tenant compte des membres qui composent la famille. Ce modèle de répartition des fonds a été aussi adopté par les autres coordinations OVR de Belgique, France et Hollande qui ont mené le même genre d'actions dans d'autres régions de Roumanie.

Le Conseil d'administration d'OVR-RO vous remercie, au nom des bénéficiaires de cette action menée par le comité OVR-CH durant la période 2005-06 et, à l'occasion de vos déplacements en Roumanie, vous attend pour visiter ces localités.

Le Conseil d'administration d'OVR-RO
Rapport transmis par Francisc GIURGIU, président
Traduction du roumain : Alain NICOLA, OVR-CH

La vallée de la Trotuş

Deux ans après les inondations

Comme nous l'avions promis, à l'occasion d'un séjour en Roumanie, en octobre 2007, pour notre secrétaire Rose-Marie KOCH, et en septembre 2007, pour notre président Pascal PRAZ, nos représentants se sont rendus dans la vallée de la Trotuş, en compagnie de Francisc GIURGIU, afin de faire le point sur le soutien apporté en 2005 aux victimes des inondations. Ils nous livrent les impressions de ces rencontres.

1. Regard du Président OVR-CH

Je n'avais jamais visité cette région... et le faire en compagnie de Francisc réserve beaucoup de surprises...

Difficile de « débarquer » dans un village pour voir « ce qui a été fait », alors que saute aux yeux « ce qui n'a pas été fait »...

Dans l'ensemble des villages visités, les cicatrices des inondations sont extrêmement visibles : un pont qui doit être reconstruit chaque fois qu'il pleut et que le niveau de la rivière monte, des dizaines de mètres carrés de terrain qui, avant les inondations, étaient le jardin devant la maison et qui maintenant n'est plus qu'un amoncellement de gravats... Et pourtant la vie continue...

Après les inondations, l'Etat a classifié les « dégâts » aux habitations selon trois critères : – complètement détruit, – partiellement détruit, – en état (nécessitant quelques travaux) ; il a aussi délimité des zones, annonçant ainsi à certaines familles qu'elles ne peuvent reconstruire au même endroit, car elles sont en zone « inondable ».

Le soutien financier pour une maison complètement détruite couvre environ 60 % du coût de reconstruction...



Photo Michel Germanier

Francisc a donc établi différents critères pour l'octroi de l'aide OVR-CH tenant compte, entre autre, d'un soutien reçu de l'Etat, du nombre de membres dans les familles et de la situation personnelle des « sinistrés ».

En effet, chaque famille bénéficiaire a reçu une première visite de Francisc pour établir le besoin : du ciment pour reconstruire, ailleurs, du mobilier détruit, etc.

La demande de chaque famille a été consignée par Francisc qui a ensuite passé une commande globale. Et sur présentation d'un bon indiquant l'aide promise, la famille a pu retirer au « dépôt » le matériel promis.

Je suis allé, en compagnie de Francisc, à la rencontre de ces gens. J'ai été frappé par la connaissance mutuelle entre Francisc et les habitants de la vallée de la Trotuş.

J'ai aussi été heureux de voir le bonheur que quelques centaines de francs peuvent apporter.

Je suis convaincu que le soutien apporté a été ciblé au mieux et que cette action est une réussite pour notre mouvement.

Evidemment, Francisc Giurgiu – président d'OVR-Roumanie – a réalisé un travail gigantesque et consacré des heures et des heures à cette action. Merci Francisc pour ton engagement et ta disponibilité !

Chers membres d'OVR qui avez soutenu cette action, par l'intermédiaire de ce message, je vous serre la main avec chaleur et amitié, comme les habitants rencontrés ont remercié votre représentant en lui serrant la main. Quant aux pommes reçues, elles sont restées en Roumanie... Sinon je les aurais partagées avec vous !

Soyons fiers de cette action ! C'est pour ce type d'action que OVR doit vivre !...

Pascal PRAZ
Président OVR-CH

2. Point de vue de la Secrétaire OVR-CH

Après la visite de la vallée de la Trotuş, je ne peux, au nom du groupe de l'Association Crissier-Boşoara-Sâmbăta de Sus m'accompagnant, que me rallier entièrement aux réflexions de notre président d'OVR-CH quant à la gestion des dons reçus pour aider les sinistrés des inondations de l'été 2005. Il faut ajouter que la rivière, si belle par ailleurs, n'est pas la seule à être responsable de ce désastre. Après la restitution des forêts à leurs légitimes propriétaires, des spéculateurs les ont appâtés pour racheter leur bois – à vil prix, bien entendu ! – et l'exporter tout à leur profit, au Proche Orient notamment. Certains s'y sont laissés prendre par besoin d'argent ; d'autres, ayant perdu confiance dans l'Etat, ont craint que leur bien ne puisse être confisqué une nouvelle fois dans l'avenir. Un programme européen de reboisement, sous haute surveillance, est en cours sur



Photo Christiane Béguin

les montagnes de la vallée. Espérons que la météo donnera une chance aux jeunes pousses pour grandir et faire leur travail de protection.

Concrètement, j'aimerais partager la joie d'un villageois qui a commencé la reconstruction de sa maison en retrait de la zone

inondable. Une chambre – depuis la veille avec l'électricité – est habitable pour sa fille et son petit garçon. Y trône un magnifique poêle, qu'il est fier d'avoir pu construire avec les matériaux reçus dans le cadre de notre action, alors que certains voisins se-



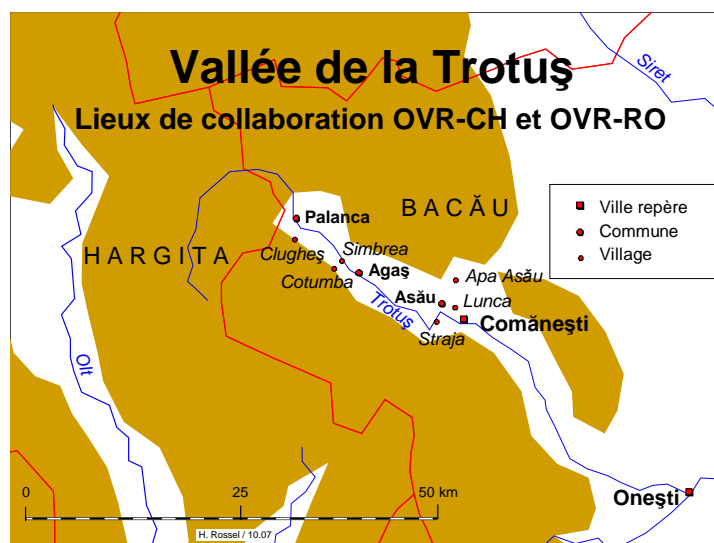
Photo Claude-François Delapierre

courus avec de l'argent, n'ont pas su l'utiliser aussi sagement. Une preuve de plus que notre action a été menée au mieux.

Côté découvertes, Francisc nous a fait visiter, celles qu'il a lui-même pu faire dans la vallée lors de ses visites : un moulin à eau, régulièrement utilisé par les villageois, dont le meunier octogénaire – son fils en assurera la pérennité –, nous a fait une démonstration et une église en bois, construite par la communauté catholique romaine quand elle n'a plus été obligée de se cacher.

Même modeste, j'ai la conviction que notre action, apportée dans l'urgence, a été d'un grand réconfort. Merci aux donateurs et à Francisc qui a su les représenter sur le terrain dans le respect de l'esprit OVR.

Rose-Marie KOCH
Secrétaire OVR-CH



Cet été en Roumanie

Impressions de voyage

Plusieurs de nos membres sont allés en Roumanie durant les mois d'été ou au début de l'automne. Certains y allaient pour la première fois ; d'autres y retournent régulièrement. Nous leur avons demandé d'exprimer librement leurs impressions, comme ils le sentent. Reflets.

1. Voyage en Roumanie – Septembre 2007

Après un vol agréable en provenance de Milan, nous voici arrivés à Bucarest. Lors du déplacement en taxi de l'aéroport jusqu'à notre hôtel au centre ville, nous avons vite pris conscience que la capitale roumaine était devenue une métropole européenne dans ce qu'il y a de plus désagréable, à savoir sa circulation chaotique et sa pollution.

Le centre ville est un immense chantier sale et poussiéreux et les immeubles, témoignages d'une culture ancienne, apparaissent bien tristes, enserrés entre des constructions ternes et sans style. Seule, la présence de nombreux chiens errants ou la visite de quelques musées nous permet de nous situer en Roumanie.

Pas fâchés de quitter Bucarest, un vol intérieur nous conduit à Iași à quelques kilomètres de la frontière de la Moldavie. Iași est une ville charmante construite dans une dépression bordée de 7 collines. La verdure est omniprésente au sein de la ville et des immeubles de style sont mis en valeur par leur situation dans un environnement ouvert. Nous avons eu l'opportunité de rencontrer un compatriote valaisan qui y a construit sa demeure et s'y est établi pour sa retraite.

Le moment est venu de prendre la route en direction de Bacău pour visiter une des régions les plus pauvres de la Roumanie, qui a subi des inondations il y a quelques années et même il y a quelques jours, alors que nous étions encore à Bucarest.

Exemple de l'aide concrète que peut apporter l'Europe de l'Ouest à la Roumanie, nous avons pu visiter, à quelques jours de la rentrée, une école de 4 classes, offerte par une entreprise suisse au maire d'un petit village.

Après avoir pu constater visuellement les dégâts provoqués par les inondations récentes, nous nous sommes rendus dans des villages qui ont bénéficié de l'aide d'OVR lors de précédentes inondations. Nous avons pu rencontrer des gens charmants qui ont beaucoup apprécié l'aide qui leur a été apportée sous forme de fournitures.

Les travaux entrepris par les autorités locales sur les infrastructures, notamment dans la canalisation de l'écoulement des eaux, ne sont probablement pas en mesure de prévenir des inondations futures. Ainsi, à l'emplacement du débordement



Photo Michel Germanier

d'un torrent, une digue a été construite pour protéger une route sur l'une des berges mais rien n'a été fait de l'autre côté où se trouve des habitations qui ont été inondées. Dans les zones inondées sans débordement de rivière ou de torrent, nous n'avons pas pu constater la présence d'excavations permettant la canalisation des eaux de surface.

Un problème, auquel est confrontée la Roumanie d'aujourd'hui, est l'intégration des tziganes. Nous avons pu comparer un camp nomade, un village traditionnel et un village reconstruit par les autorités.

Nous en avons retiré les images suivantes :

- Camp nomade : insalubre, boueux, abris précaires composés de divers matériaux ;
- Village traditionnel : village agréable, fleuri que rien ne distingue d'un autre village roumain ;
- Village construit par les autorités : ce village a été construit à la suite d'une inondation d'un village tzigane, consécutive à la rupture d'un barrage. Il se compose d'une centaine de petites maisons. L'emplacement choisi en montagne est isolé et inhospitalier. Il n'y a pas d'eau et pas de possibilité de culture. Près

de la moitié des maisons ont été abandonnées car la vie est quasi impossible en ce lieu.



Photo Michel Germanier

Ce que nous avons vu nous a laissés un peu triste et nous laisse à penser que l'intégration des tziganes implique, avant tout, un changement des mentalités chez les Roumains.

Notre séjour approche de son terme et il est temps pour nous de nous diriger vers Gherla pour saluer nos amis.

Nous avons encore expérimenté le train de nuit jusqu'à Bucarest, puis nous sommes rentrés chez nous avec, dans nos têtes, une multitude d'images illustrant la diversité de la Roumanie.

Nous pensons qu'une génération ne suffira pas pour que les effets bénéfiques de l'entrée dans l'Union européenne puissent profiter de manière égalitaire entre les privilégiés et les défavorisés de Roumanie.

Lucette et Michel (Nendaz-Gherla)

2. Impressions plus ponctuelles

Contrastes énormes entre les villes et la campagne... Difficile car, étant allée plusieurs fois en Roumanie, on a un peu vécu avec eux l'évolution... Les prix sont toujours plus élevés... Soucis pour l'avenir et le développement du pays, intégré à l'Union européenne.

Josette (Nendaz-Gherla)

* * *

Comme président d'OVR-Suisse, j'ai eu beaucoup de plaisir à découvrir la région de Francisc Giurgiu et dois relever l'excellent travail réalisé pour OVR. Je n'ose pas additionner les heures consacrées à notre mouvement. Mon grand regret, que nous n'ayons pas toujours conscience de l'immensité de la tâche accomplie bénévolement et que nous ne sachions pas toujours respecter l'engagement pris par l'ensemble des coordina-

tions nationales, à savoir défrayer les interventions de Francisc réalisées pour nous en Roumanie. Un tarif a été édicté. Il est à votre disposition au Secrétariat. Merci.

Comme président de l'Association Nendaz-Gherla, je suis attristé de voir que la situation sociale et financière de certaines institutions de la ville nécessite toujours un coup de main de notre part. Je suis par contre heureux de la prise de conscience de sauvegarde de l'environnement et d'écologie initiée par la municipalité... Un effort de tous apporte déjà un joli résultat.

Comme ami de la Roumanie je suis certain qu'il faut encore laisser du temps au temps... La situation aujourd'hui n'est malheureusement pas forcément meilleure que celle d'hier... J'espère qu'elle le sera demain.

Pascal (Nendaz-Gherla)

* * *

Pour un premier voyage en Roumanie, j'ai eu l'impression que c'est un pays qui a subi un bombardement, tout est en chantier, un pays dont tout est à faire ou à refaire.

En visitant les villages que nous parrainons, j'ai reçu un choc, car je ne m'étais pas imaginé que l'on pouvait vivre, encore de nos jours et si près de nous, d'une manière aussi archaïque. Il suffit de faire à peine quelques kilomètres en dehors des routes principales pour reculer d'un siècle et rencontrer la misère.

Il y a une certaine indécence entre la classe privilégiée et les autres.

Il y a aussi cette juxtaposition surprenante du confort moderne (téléphones mobiles, télévisions, ordinateurs, frigos/congélateurs) et du primitif (pas de WC, ni d'eau courante).

Les conditions de vie dans ces villages m'ont paru rudes et sans grand avenir (surtout pour les femmes). Au milieu de cela, j'ai senti une énergie de vie, une volonté pour certains de s'en sortir et de faire avancer le pays (je pense aux personnes responsables que nous avons rencontrées, par exemple Francisc, et aux femmes qui nous ont reçus), mais j'ai eu aussi l'impression que leurs actions ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan tant il y a à faire du point de vue social et aussi écologique, mais elles valent la peine de continuer à encourager.

Pour finir, je peux dire que j'ai été conquise par les habitants du pays, par leur hospitalité, leur générosité, leur gentillesse, qui ont fait que je garderai des souvenirs inoubliables de ce voyage.

Françoise (Crissier-Boïșoara-Sâmbăta de Sus)

* * *

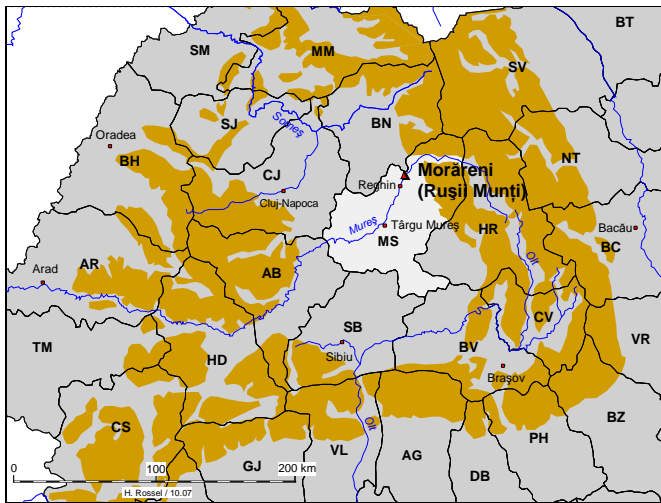
« Maison OVR »... Ça avance...

Faire-part de naissance



Après de longs mois de gestation, de réflexions et de discussions, nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de la « Maison OVR ».

- **Lieu de naissance** (emplacement de la maison) : Morăreni, commune Rușii Muniți, Județ Mureș



- **Date de naissance** : le 10 août 2007, devant notaire, la maison a été donnée à OVR-Roumanie, représentée par Francisc GIURGIU, Constantin MIRCEA et Ionel COVRIG

- Parrain et marraine :

Christiane et Pierre-Daniel BEGUIN, qui ont offert à OVR-Roumanie le terrain de 1 700 m², ainsi que 2/3 du bâtiment existant ;

un citoyen roumain, souhaitant rester anonyme, qui a offert 1/3 du bâtiment.

Afin de séparer la gestion courante et la maison, les heureux parents (OVR-Roumanie) ont ouvert un compte spécifique (en CHF) pour la maison OVR, auprès de la BRD de Reghin.

Afin d'apporter le soutien promis (votre soutien) à la jeune famille, OVR-Suisse a versé sur ce compte un montant de CHF 10 100.-, qui a permis de débiter les travaux de rénovation du toit à réaliser d'ici... à l'hiver.

Les autres membres de la grande famille OVR (OVR-F, OVR-CFB/DGB, OVR-NL, ADR, PVR, etc.), ainsi que tous les amis et amies des parents (OVR-RO) sont invités à soutenir ce nouveau foyer. Certains ont déjà annoncé ou promis de partici-

per à ce projet, qui tient beaucoup à cœur de nos amis roumains et qui ont fortement souhaité cette réalisation...

Ainsi cette bâtisse devient le siège d'OVR-Roumanie, lieu administratif, d'archives mais aussi lieu de rencontre et de partage de tous les partenaires engagés en Roumanie, lieu d'échange entre jeunes des différents pays, lieu à utiliser par chacun pour une plus grande visibilité de nos actions... Alors allez-y...

Le financement du toit n'est que la première étape... OVR-Roumanie a d'autant plus besoin du soutien financier de tous...pour développer la maison OVR.

L'étape suivante est la rénovation intérieure et la création de sanitaires (afin de créer un lieu d'accueil pour des camps sur le terrain)...

Une partie de ces travaux peuvent être réalisés par des bénévoles venant de tous pays. Si des groupes de jeunes (ou de jeunes retraités du bâtiment) de vos associations souhaitent vivre une (ou plusieurs) semaine(s) de partage et contribuer à cette action, votre comité OVR-Suisse vous mettra en contact



Photo Michel Germanier

avec le président d'OVR-Roumanie, Francisc GIURGIU, coordinateur de l'ensemble du projet avec son comité.

Le compte CCP 10-19467-6 de OVR-Suisse, reçoit volontiers vos dons avec mention « Maison OVR »... Votre soutien

sera reversé intégralement à OVR-Roumanie pour permettre la poursuite des travaux.

Nous ne manquerons pas de revenir dans notre prochain Réseau sur l'avancée des collectes de fonds et des travaux réalisés et projetés.

Au moment de conclure cet article, je tiens à remercier chaleureusement Christiane et Pierre-Daniel pour ce geste gé-

néreux qui a permis d'avancer avec ce projet... Il nous appartient maintenant à tous, derrière OVR-Roumanie, de le faire vivre !

Pascal PRAZ
Président OVR-Suisse

En Suisse

Compte CCP : 10-19467-6 de OVR-CH

Mention : « MAISON OVR »

L'intégralité sera versée à OVR-Roumanie pour la Maison OVR

En Roumanie

Bancă Română de Dezvoltare, à Reghin

Compte en CHF :

IBAN : RO81BRDE270SV28289792700

SWIFT : BRDEROBU

Ce compte ne sert que pour la Maison OVR

* * * * *

Canicule 2007 : un « détonateur » d'idées écologistes ?

Bucarest, dernière quinzaine de juillet 2007. Jusqu'à 43 degrés à l'ombre. Mesurée à la périphérie de la ville, cette température est encore augmentée de 2-3 degrés sur le thermomètre des habitants du centre. Le mercure au niveau du sol indique jusqu'à 65°, il dépasse parfois 50° dans les bus. Des points de premiers secours sont érigés sur les places. La capitale suffoque...

La vague de chaleur a certes envahi toute la plaine danubienne, et ce à 3 reprises cet été. Mais un constat semble là : la capitale est particulièrement affectée avec des maxima plus élevés que partout ailleurs.

Les explications corrélant cette température extrême à la taille de la ville et à sa pollution ne manquent pas. Il serait judicieux de les dépasser pour s'attaquer aux racines du « mal ». Cela semble être en route. Et même s'il s'agit pour l'instant d'initiatives d'un microcosme, réjouissons-nous !

Dans la presse, notamment le quotidien *Gândul*, nous pouvions lire, outre des articles sur le sujet, des encarts avec des questions posées aux lecteurs, du style : combien d'arbres ont-ils été arrachés dans votre rue ? Auxquels répondaient d'accablants courriers de lecteurs - non moins accablés - dévoilant la réalité de leurs quartiers.

J'ai entendu dire que la mairie de la capitale désirait créer une ceinture verte tout autour de la capitale : reboiser une bande qui entourerait la capitale. A défaut de parcs suffisants - et le marché flambant et très profitable de l'immobilier ne permettant pas d'en créer sur des zones constructibles - l'idée

d'offrir à la population un espace forestier, but de loisirs et de détente, serait plus qu'originale. Par la même occasion, ce capital naturel jouerait-il en défaveur de la prochaine canicule ?

Mais il faudra plus pour sortir Bucarest de sa pollution, de son trafic routier augmentant à vue d'œil, de sa « bétonisation » à outrance : initiatives citoyennes, revendications estudiantines, débats médiatiques, mobilisation d'associations... comme OVR !

Sortons justement de la capitale, direction nos villages ! En matière d'environnement, n'y a-t-il pas sujets à échanger ? Sans leçon à donner, bien entendu, car personne n'est meilleur élève. Les politiciens occidentaux de tout bord ont attendu 2007 pour s'accaparer des thèmes liés au développement durable, alors que l'idéologie principale de leurs partis respectifs en est bien loin... L'échange d'informations ou d'expériences, l'encouragement pour des pratiques agricoles respectueuses des terres, le tri des déchets, les sujets ne manquent pas. De la campagne, peut-être que ces habitudes effleuraient les villes ?

Les réactions décrites plus haut sont les prémices d'une prise de conscience politique et citoyenne plus ample, avec à la clef des mesures améliorant le cadre de vie des Roumains. Et si Dame Canicule continue à l'avenir de faire la sourde oreille aux efforts humains pour l'endiguer, « *ce n'est pas grave* ». Un chauffeur de taxi tempérait : « *On plantera en Roumanie des oliviers comme en Grèce, et il y poussera des palmiers et des bananiers !* »

Alain NICOLA

Nouvelles de « Roşia Montană »

Suspension de la procédure d'autorisation

Dernièrement, ceux qui sont abonnés aux nouvelles ciblées de Google sur la Roumanie et sur la Transylvanie ont reçu un extrait de la *Presse canadienne* de Toronto comme quoi le Gouvernement roumain suspendait le projet aurifère pour l'exploitation du gisement d'or de Roşia Montană. (Alerte Google – Transylvanie, 14.09.2007). La consultation des communiqués de presse de l'agence ROMPRES permettait effectivement de lire que la procédure d'autorisation de la mine de Roşia Montană avait été suspendue. En voici le texte précis :

« Les autorités roumaines ont suspendu la procédure d'autorisation d'un projet contesté de la compagnie canadienne Gabriel Resources d'ouvrir une mine d'or à Roşia Montană (centre), a annoncé jeudi le ministre de l'Environnement Attila Korodi. Cette décision intervient après l'invalidation par un tribunal local du certificat d'urbanisme obtenu par la compagnie canadienne en vue du lancement des travaux, a précisé M. Korodi. L'obtention de ce document avait été contestée en justice par une association de protection de l'environnement, Alburnus Maior, selon laquelle l'ouverture de cette mine, dont l'exploitation se ferait à l'aide du cyanure, risquerait de provoquer un « désastre écologique ». La compagnie a aussitôt dénoncé l'annonce du ministre, se disant « extrêmement déçue par cette décision qui semble avoir été prise au mépris de la législation roumaine ». Gabriel Resources, qui avait annoncé en 1999 avoir découvert à Roşia Montană le plus grand gisement d'or en Europe, espérait pouvoir commencer l'extraction dès 2004, mais avait à plusieurs reprises été contrainte de reporter cette date, faute d'autorisation de la part du gouvernement. Le projet de mine à ciel ouvert prévoit l'extraction à l'aide du cyanure de quelque 300 tonnes d'or et 1 700 tonnes d'argent disséminées sur 20 km carrés, ce qui impliquerait la destruction d'une moitié de la commune de Roşia Montană et le relogement de quelque 2 000 de ses habitants. »

Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble des péripéties – déjà présentées antérieurement – qui ont conduit à cette décision, qui n'est peut-être, malheureusement, que temporaire, car les responsables de la société intenteront probablement des recours pour essayer de contrer cette décision judiciaire.

On se souviendra que l'ensemble des membres de l'association *Opération Villages Roumains* s'était jointe aux protestations des différentes organisations culturelles, scientifiques et écologiques. Ces actions avaient déjà réussi, à l'époque, à faire revenir la Banque Mondiale sur sa décision de financer le projet, en annulant le prêt de plusieurs centaines de millions d'euros qu'elle s'appropriait à accorder indirectement à Frank Timiş pour la concrétisation de ce projet.

La coordination internationale OVR-I avait envoyé une lettre de protestation à l'ensemble des autorités politiques roumaines, dès juin 2003, dans laquelle elle mettait surtout en évidence qu'elle manifestait son opposition à ce projet à cause de l'expulsion de plus de deux mille personnes de la vallée dans laquelle ils habitent, rachetée par l'entreprise pour y construire le lac de retenue prévu. Elle disait entre autres, que « nous n'acceptons pas le principe du dynamitage des habitations, des sept églises, des cimetières et des monuments historiques de populations sans défense. C'est tout le patrimoine culturel de ces populations qui est attaqué et détruit par leur expulsion de leur milieu naturel et par la destruction de la vallée. Nous réagissons et nous nous opposons avec virulence à cette situation de fait, comme nous l'avons fait en 1989, lorsque – à une échelle plus vaste, il est vrai – le président Ceauşescu voulait faire exactement la même chose, pour des motivations différentes. C'est la raison même de la création de l'organisation Opération Villages Roumains et de son implication dans l'évolution récente de la Roumanie ! Comme ONG membre de la « société civile », notre association est partie prenante de la défense des droits des populations à vivre dans leur milieu social et culturel. Nous l'avons prouvé en 1989 ; nous agissons dans ce sens depuis lors ; nous le confirmons encore aujourd'hui, dans le cas qui nous préoccupe. »

La coordination OVR-CH avait aussi appelé ses associations membres à signer une lettre de protestation, durant l'été 2006, et à l'envoyer au Ministre responsable de l'Environnement et des Ressources en eau.

Ces différentes actions, isolées, peuvent sembler simplistes et sans grande importance. Mais leur addition, chacune défendant des raisons qui sont propres aux ONG – mais qui se rejoignent en fin de compte –, provoque des prises de conscience parfois inattendues. Elles peuvent, parfois aussi, sembler déplacées, en se portant sur un terrain qui peut paraître extérieur, voire étranger, à nos préoccupations et à nos actions habituelles. Non seulement, elles ne le sont pas mais, dans le cas qui nous préoccupe, les réactions provoquées par le rappel de l'engagement d'OVR et transmises aux Ambassadeurs de Roumanie de nos pays respectifs ont prouvé que notre réaction n'est pas passée inaperçue et, même, a dérangé en haut lieu !

Restons donc solidaires de l'ensemble des organisations qui se sont engagées à ne pas accepter ce diktat fait aux populations roumaines locales. Continuons à rester attentifs à l'évolution de ce dossier et n'oublions pas que ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières !...

Hubert ROSSEL

Retour sur l'église « saxonne » d'Axente Sever/Frauendorf

Nous voudrions revenir un instant sur la restauration de l'église saxonne d'Axente Sever/Fraudorf, projet soutenu par la coordination néerlandaise de l'OVR. Nous pensions nous limiter aux compléments et rectificatifs mis en exergue ci-dessous. Mais des éléments nouveaux sont apparus, que nous voulons porter à votre connaissance.

Le premier est relatif à un article qui a paru dans l'édition néerlandaise de la revue National Geographic du mois d'octobre. En une douzaine de pages, il présente l'histoire des Saxons de Transylvanie et plusieurs de leurs églises fortifiées. Celle d'Axente Sever/Frauendorf figure parmi celles-ci, ainsi que le projet de restauration coordonné par OVR-NL. Le papier glacé de la revue, les belles photos prises par Bogdan Croitoru, et le texte lisse de Pancras Dijk donnent une perception un peu idéalisée de la situation. Nous en extrayons quelques passages.

Mais le second élément nous ramène les deux pieds sur terre, face à la réalité roumaine de la situation et à ses contingences bien concrètes. La lettre envoyée par Ton van Rijen, responsable du projet, à l'ensemble des coordinations membres du réseau OVR, montre que la situation n'est pas si idyllique que cela. Il y a de fameux grains de sables dans les engrenages et le projet risque d'être sérieusement retardé. Rappelons que, à l'origine, il était prévu de le rendre opérationnel au printemps dernier – puis en été –, en contre-point à Sibiu, capitale européenne de la culture.

Mise au point – Compléments – Rectificatifs

L'article présenté dans le dernier numéro du Réseau comportait un raccourci un peu trop rapide du début de l'historique du projet, qui peut mener à une mauvaise interprétation de celui-ci. Le responsable et coordinateur du projet m'a demandé une mise au point pour rétablir la vérité des faits.

L'initiative, en fait, remonte au début des années 2000, lorsque Gabi et Ton van Rijen-Teodorescu ont pris connaissance d'un ancien article de Iuliana Dancu sur les églises fortifiées de Transylvanie. Leur premier voyage sur place remonte à 2002, où ils ont pris conscience de l'importance de la conservation de ce patrimoine commun à l'Est et à l'Ouest. Notre première discussion ensemble sur ce projet remonte aussi à cette époque. Depuis lors, ils ont dépensé beaucoup de temps, d'argent et d'énergie pour faire accepter ce projet par OVR-NL.

L'internationalisation du projet s'est concrétisée, ultérieurement, par l'organisation d'un colloque à Sibiu, avec le concours de l'Université de Sibiu et, tout spécialement, de Eugène van Isterbeek. Le thème de ce colloque – tenu en 2004 déjà ! – portait de façon spécifique sur les « Flandrenses », c'est-à-dire sur les « saxons » originaires des Flandres néerlandaises et belges. Quels liens particuliers unissaient ces colons « invités » par le roi Géza II ?

L'importance de ce projet commun entre les néerlandophones et les « Saxons » de Transylvanie, a débouché sur la publication d'un numéro spécial de la revue *Transilvania* consacré aux Pays-Bas et aux relations historiques et actuelles entre les néerlandophones et la Transylvanie (*).

Tous les éléments dont il est question ici sont donc *antérieurs* au séminaire sur le patrimoine culturel, tenu à Brugge/Bruges en 2005 par l'architecte Werner Desimpelaere, dont il est fait mention dans l'article. La formule « tout a commencé lors... » n'est donc pas heureuse, car elle donne l'impression d'occulter toutes les démarches antérieures. Elle est d'autant moins correcte que Werner Desimpelaere est intéressé aux églises de Transylvanie pour des raisons personnelles et professionnelles, qui n'ont rien à voir avec la démarche culturelle de Ton van Rijen et de la coordination OVR-NL. Ces deux approches sont donc similaires, parallèles, mais ne sont pas liées l'une à l'autre. Dont acte.

Rendons à César ce qui revient à César !

Hubert ROSSEL

(*) Il ne s'agit donc pas seulement des Néerlandais, mais de l'ensemble des néerlandophones car, à l'époque historique concernée, les Pays-Bas englobaient à la fois la Belgique et les Pays-Bas actuels. C'est la raison pour laquelle, dans ce numéro spécial, on voit apparaître des signatures telles que celles de Eugène van Isterbeek (B), professeur à l'Université de Sibiu ; Leendert Pons, professeur honoraire de l'Université de Wageningen (NL) et Ton van Rijen, coordinateur du projet, tous deux membres actifs de OVR-NL ; Jean-Paul Van der Elst, membre de ADR (= OVR-Flandre, partie néerlandophone de la Belgique). Ils se sont joints à des collaborateurs roumains pour publier des articles en roumain, en néerlandais, en anglais, en allemand et en français, touchant, à la fois, les aspects historique, linguistique, religieux, artistique et culturel de cette relation néerlando-transylvaine.

Cf. *Transilvania*, Centrul Cultural Interetnic Transilvania, Sibiu, 6/2004, 104 p.

Le projet « Axente Sever » dans la revue *National Geographic* (édition néerlandophone)

(...) « Opération Villages Roumains Nederland (OVR) s'est engagé dans la restauration de l'église fortifiée d'Axente Sever. En collaboration avec plusieurs organisations néerlandaises, l'association humanitaire a commencé une restauration de grande envergure. « Cette église était condamnée à voir s'éteindre la culture saxonne », explique Ton van Rijen, à l'origine du projet. « Nous voulons démontrer que cette église fortifiée peut encore avoir un avenir parfaitement crédible. Nous allons y créer un musée racontant une histoire que nous ne connaissons pratiquement pas se rapportant aux Flandres ». L'église pourra retrouver ainsi son rôle de rassembleur, depuis que la structure sociale s'est estompée avec le départ des Saxons. « Passer la nuit sur place, lire, dessiner, faire de la musique dans une forteresse doit certainement être une expérience particulière ».

Et l'auteur de continuer, à la première personne, comme toujours dans la revue :

« Abstraction faite du site Internet, la réalisation est encore assez faible. Lorsque je me rends sur place, des briques jonchent le terrain, prêtes à être utilisées pour la restauration des murs qui abriteront le musée et des petites pièces. Van Rijen reconnaît que la restauration ne se fait pas sans souci. « Les travaux devraient reprendre pour le 15 octobre au plus tard. Et le 1^{er} avril de l'année prochaine, tout ce désordre actuel devrait être terminé et l'ensemble livré clef sur porte », assure encore van Rijen. Il apparaît clairement que le projet coûtera plus cher que les 70 000 euros initiaux, obtenus par OVR[-NL] entre autres grâce aux subsides du ministère des Affaires étrangères, à La Haye, et à des dons privés. « Cette année, on a assisté à une explosion des coûts de la construction, comme conséquence de l'entrée [du pays] dans l'Union européenne. Le fait que Sibiu est capitale européenne de la culture a aussi occasionné beaucoup de travaux de construction et de rénovation. De bons professionnels de la construction sont dès lors très difficiles à trouver et les prix ont énormément progressé. » (...) ¹

Lettre du coordinateur du projet « Axente Sever »

« Nous avons eu le plaisir de vous envoyer, il y a quelques semaines, le numéro d'octobre du *National Geographic*, édition néerlandaise. Peut-être avez-vous déjà découvert que la raison de cet envoi est l'article consacré aux églises saxonnes et modestement à notre projet de restauration à Axente Sever/Frauendorf.

« Initialement l'idée a été de lancer cet article à l'occasion de l'ouverture de notre musée d'histoire transylvaine, prévue pour le début de l'été 2007.

« Mais les choses ont pris une autre tournure que celle qu'on envisageait. Depuis avril 2007, les travaux sont suspendus et nous n'avons aucun espoir qu'ils puissent reprendre à court terme.

« Pour le moment nous avons des discussions intenses avec le Consistoire de Mediaș, propriétaire du complexe historique de Frauendorf, et avec d'autres organisations intéressées, afin d'obtenir des moyens financiers, en plus des 70 000 € déjà collectés car, à cause des délais inadmissibles et le renvoi de

l'architecte, le budget établi sera dépassé et se montera au moins au double.

« À ce jour nous n'avons pas de solution définitive et c'est la raison pour laquelle nous avons donné très peu de détails sur notre projet.

« Toutefois, si le projet reprend, il sera conduit par M. Hulseman, un architecte qui travaille depuis longtemps pour la fondation *Mihai Eminescu Trust*. Le Consistoire a été obligé de renoncer aux services de « notre » architecte, M. Hermann Fabini, pour avoir manqué à ses devoirs de suivre le projet correctement et pour avoir conduit finalement aux délais et au dépassement du budget déjà mentionnés.

« Dès que nous avons la certitude que le travail de restauration pourra recommencer, dans des conditions acceptables pour tous, nous vous donnerons de bonnes nouvelles.

Sincères amitiés, » ²

Pour OVR-NL,
Ton VAN RIJEN

¹ in : « Laagland – Transylvanische Saksen » [Pays-Bas – Les Saxons de Transylvanie], *National Geographic - Nederland-België*, oktober 2007, bl. 31-42 (extraits cités : pp. 36 & 38).

² Lettre écrite en français, envoyée aux différents responsables des coordinations OVR le 26 octobre 2007.

Des renseignements complémentaires peuvent être trouvés sur le site http://www.nationalgeographic.nl/magazine/archief.php?idm=622&idm_agm=96&action=bekijkartikel (texte en néerlandais), à l'adresse de la coordination OVR-NL <http://www.ovr-nederland.tk/> (texte en néerlandais, mais 18 photos du site en restauration), ou encore le site des églises fortifiées <http://www.biserici-fortificate.com/> (texte en roumain).
Présentation et traductions du néerlandais : Hubert ROSSEL

OVR à AVR

Interview surprise de Pascal Praz à une radio roumaine

Lors de son déplacement en Roumanie cet été, Pascal Praz a visité les studios de l' « Antenne des villages roumains », une des chaînes de la radio nationale Societatea română de radiodifuziune de Bucarest. Il était en compagnie de M. Gelmez, rédacteur en chef de cette radio, qui lui a réservé une interview surprise !

Après la présentation de l'Opération Villages Roumains (OVR), « une des plus importantes organisations s'occupant des villages roumains, créée en 1988 », et de Pascal Praz, président de la coordination Suisse de cette ONG.

Antenne des villages roumains (AVR) : Quel est le rôle joué par l'organisation Opération Villages Roumains - Suisse en Roumanie actuellement ?

Pascal Praz (PP) : OVR, qui existe maintenant depuis plus de 15 ans, a toujours eu pour but de créer des liens entre des villages de Roumanie et des villages de l'Europe de l'Ouest. Cette organisation internationale, qui rassemble les coordinations nationales de différents pays, souhaite mettre toujours plus au centre la Roumanie ; ce qui est logique ! Un des grands thèmes qui sera évidemment abordé ces prochaines années – et même en premier lieu ! – est celui de l'intégration européenne du pays, avec tous les défis qui attendent les Roumains, et plus particulièrement avec le monde rural, puisque c'est avec celui-ci que Opération Villages Roumains est en lien. L'idée est de créer une « Maison OVR », qui soit un centre commun entre la Roumanie et les pays partenaires, ainsi qu'un centre d'échanges d'expériences.

AVR : Au niveau de l'Union européenne existe l'ambition d'éliminer les différences entre les villes et les villages. Votre organisation englobe-t-elle aussi ce même objectif ?

PP : Oui, puisque, en fait, dans la plupart des partenariats, on travaille avec un comité local dans le village roumain, pour pouvoir répondre au mieux aux attentes et aux demandes du partenaire roumain.

AVR : Quels sont les projets en ce moment ?

PP : Il y a plusieurs projets qui sont en cours, puisque chaque partenariat est autonome dans sa collaboration avec son village roumain, mais les domaines dans lesquels nous sommes les plus actifs sont la santé, l'enseignement et le soutien aux écoles. Dans certains cas, cela peut aussi être une aide structurelle telle que celle des réseaux d'eau qui ont été créés dans les villages ou d'autres projets plus conséquents. Et puis l'autre aspect, qui – pour moi est très important et même primordial – est celui de l'échange. Faire découvrir la Roumanie, donner aux

gens l'envie de venir dans ce pays magnifique et accueillant, développer les échanges, y compris les échanges culturels, ainsi que les échanges entre les jeunes. C'est aussi un rôle qu'on a à jouer maintenant.

AVR : Comme conclusion à votre expérience des villages roumains, quelle serait la chance ou l'avantage des villages roumains dans leur relation avec les villages européens ?

PP : De manière générale, le village roumain a un gros avantage, qu'il doit absolument pouvoir conserver : c'est sa richesse de cœur, sa richesse culturelle, ainsi que son patrimoine. Et je ne suis pas certain qu'il faille absolument que tous les villages de l'Union européenne et de l'Europe se ressemblent... Mais ce dernier point n'engage que moi qui suis Suisse, donc non membre de l'Union européenne !

AVR : Une dernière question. L'ensemble des villages de notre station de radio pourrait aider votre organisation dans ce processus. Est-ce que nous pouvons vous faciliter l'accès ou vous mettre en contact avec les gens qui participent à notre station ?

PP : Certainement, puisque nous touchons les mêmes personnes en fin de compte. De plus, il existe aussi un comité d'Opération Villages Roumains en Roumanie. Il doit servir de relais et doit être renforcé pour que, ensemble, nous puissions bâtir cette collaboration à l'échelle de l'Europe.

AVR : C'est une promesse ?

PP : Oui. Du moins, je l'espère !

AVR : Alors, nous vous attendons ! Merci beaucoup.

PP : Merci à vous.

AVR : Pour ce qui nous concerne, après cette discussion et cette promesse de retour, nous vous tiendrons informés et nous aurons de nouveaux échanges pour présenter davantage cette importante organisation qui s'occupe des villages roumains.

Retranscription : Hubert ROSSEL



Delta 60 – Edition 2007

Reflets et projets

1. Un rêve un peu fou

Delta 60 est un rêve un peu fou, comme l'a été et l'est toujours l'Opération Villages Roumains (OVR). Il s'agit de démontrer que la solidarité internationale est également l'affaire de chacun et, certes, plus efficace que le tonnerre des bombes.



Photo OVR-CFB/DGB

En 2005, le projet de longer le Danube de sa source (Donaueschingen) à son delta (Tulcea) avait pour objectif d'attirer l'attention sur la nécessité de développer les ressources d'un monde rural roumain en pleine mutation. Il a permis également de collecter plusieurs sommes de 3 000 € (sponsoring d'un euro par km cyclé), affectées en intégralité à différents projets de développement durable dans des villages de Roumanie.

En 2007, l'accent fut mis sur la problématique de la gestion de l'eau, des rivières et des fleuves tout le long de ce Danube européen, tout à la fois source de prospérité, de bien-être, mais encore source de désastres et de tensions entre populations riveraines. C'est ainsi qu'une journée fut consacrée à la visite des zones inondées en 2006 aux alentours de la ville de Călărași en Roumanie avec l'appui des autorités départementales et communales.

En préparation, nous avons multiplié les contacts avec des ONG impliquées dans la défense et la valorisation réfléchies du capital environnemental ; également avec le monde économique soucieux d'allier développement et respect de l'environnement dans les zones riveraines du Danube.

Nous voulions que ce périple soit riche en termes d'échanges, d'apprentissages et, par la suite, de témoignages dans nos mondes professionnel et associatif respectifs.

Nous avons pu visiter la centrale hydroélectrique des « Portes de Fer », les ports autonomes de Turnu Severin et de Călărași et bien sûr, une portion du delta du Danube, après avoir assisté à un exposé des plus intéressants sur la conservation des richesses naturelles de ce fameux delta.

Une formule des plus souples permettait à chacun de participer à cette grande aventure de tourisme responsable selon ses possibilités (temps, budget, intérêt pour la découverte et la solidarité)... (...)

Les équipes de Waterloo (B) et de Gironde (F) soutiennent des projets d'équipement notamment sanitaire d'infrastructures scolaires dans les villages de Gornești et Onești. L'équipe de La Louvière (B), le projet d'adduction d'eau courante dans les blocs scolaires du village de Șoarș, tout en travaillant à la réalisation d'un film didactique sur la problématique à destination des actions de sensibilisation grand-public en Belgique, en collaboration avec des journalistes professionnels .

L'équipe d'OVR-France éditera et distribuera une brochure de bonnes pratiques du riverain en langue roumaine et hongroise. L'équipe de l'Isère (F) espère faire de son périple le point d'ancrage de partenariat entre écoles françaises et riveraines du Danube et, pour ce faire, plusieurs enfants participaient au raid. Ils pourront témoigner de leur vécu et de leurs découvertes en amorce des présentations du projet dans les différentes classes intéressées.

A Sibiu, Capitale européenne 2007 de la Culture, lors de la dislocation officielle du raid, le dimanche 12 août, OVR-Roumanie a témoigné de l'importance des associations citoyennes pour aider à la gestion d'une telle problématique, en présence de Monsieur Denis Sotieau, Délégué Wallonie-Bruxelles à Bucarest et de Monsieur Valentin Arvunescu, Directeur exécutif de la Maison Ille et Vilaine à Sibiu.

Au-delà des objectifs présentés, tous les participants sont d'accord pour dire et redire combien cette aventure a pu leur apporter en terme de découverte des autres et de soi-même. Vivre le groupe alors que les années ont déjà façonné votre personnalité et vous ont donné mille et une raisons de douter des termes solidarité, amitié, partenariat..., n'est pas chose aisée.

C'est un véritable défi qui, cette année a été relevé en français, en roumain, en hongrois, en espagnol et en langue des signes... Quelle richesse...

Pour 2008 et 2009, on parle de deux nouveaux projets : une randonnée cycliste de solidarité sur les rives croate, serbe, bulgare et roumaine du Danube, au départ de Mohacs en Hon-



Photo OVR-CFB/DGB

grie, avec une arrivée dans les environs des Portes de Fer en Roumanie (2008) et le projet ROUEMANIA, un circuit-vélo par étapes reliant différents villages partenaires de Roumanie pour fêter dignement les 20 années d'existence du réseau Opération Villages Roumains.

2. La 2^e édition du raid

Beaucoup s'étonnent que l'on puisse traverser l'Europe en vélo en 19 jours et pourtant, pour la seconde fois, quarante personnes l'ont fait au départ de Donaueschingen dès ce 21 juillet 2007. Elles ont rejoint Tulcea, le 9 août, en roulant sur le fil du Danube.

C'est la seconde fois qu'Opération Villages Roumains organise ce raid vélocipédique qui se réalise par équipe. Les étapes sont en moyenne longues de 150 km et sont réalisées par relais. Chaque équipe est porteuse d'un projet et chaque km parcouru vaut 1 €. Le fleuve bleu étant long de 2850 km, chaque équipe est ainsi en mesure d'engranger par un appel à sponsors une somme de quelque 3 000 €. Ces financements serviront à l'aménagement d'écoles, à un projet de resocialisation de jeunes, à un projet d'adduction d'eau et à l'édition d'une

brochure de sensibilisation en Roumain consacrée à la gestion de l'eau.

Pour cette deuxième édition, l'eau était au centre des préoccupations des cyclistes. Le parcours était ponctué de visites (la centrale hydroélectrique des Portes de Fer, le port intérieur de Călărași, des villages roumains sinistrés par le débordement du Danube en avril 2006 et, bien sûr, le fameux delta).

En traversant l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie et encore la Roumanie, les cyclistes ont diffusé, au gré de leurs rencontres, un message expliquant la démarche du raid dans les différentes langues. Il s'agit d'affirmer que l'Europe se construit aussi par des rapports directs entre citoyens et pas seulement par l'harmonisation de règlements, de normes et de lois.

Quel que soit le pays traversé, une réelle surprise s'affichait sur les visages des badauds. Les cyclistes « deltaïstes », affirmaient sans rire et avec détachement, qu'ils venaient d'Allemagne et pédalaient vers la mer Noire. En voilà bien des interlocuteurs interloqués qui, après l'étonnement, offraient leurs services, partageaient quelques minutes leur maison et ouvraient leur visage. Déjà, beaucoup attendent une troisième édition de cette traversée citoyenne de l'Europe.



Photo OVR-CFB/DGB

Pour en savoir plus sur ces aventures : voir les sites www.villagesroumains.be et <http://delta60.ovrf.free.fr>

Michel DE BACKER
Président OVR-CFB/DGB



de Roumanie - Nouvelles de Roumanie - Nouvelles de Roumanie – Nouvelles

Mgr Daniel de Moldavie nouveau patriarche de l'Eglise orthodoxe roumaine

Le métropolite Daniel de Moldavie a été élu mercredi chef de l'Eglise orthodoxe roumaine, six semaines après le décès de l'ancien patriarche Teoctist, a annoncé le secrétaire du patriarchat, Vicentiu Ploiesteanu.

Mgr Daniel, 56 ans, a obtenu les voix de 95 membres du collège électoral ecclésiastique, sur les 161 présents.

"Je suis reconnaissant au Saint-synode et au collège électoral pour leur confiance et vous assure que je vais continuer à servir l'Eglise orthodoxe comme l'avait fait l'ancien patriarche Teoctist", a déclaré Mgr Daniel aussitôt après son élection.

Considéré comme le chef de file de l'aile réformatrice, l'"œcuméniste" Daniel est considéré comme un très bon "manager", ce qui lui a permis de transformer l'archevêché de Moldavie en l'un des plus prospères du pays.

Le métropolite a notamment créé un groupe de presse, comprenant radio, télévision et maison d'édition, ainsi qu'une société gérant les nombreuses propriétés immobilières de l'archevêché.

Toutefois, des soupçons de collaboration avec la Securitate pèsent sur cet homme qui a passé son doctorat à l'Institut de théologie de Strasbourg et enseigné entre 1980 et 1988 à l'Institut œcuménique de Bossey (Suisse), à une époque où l'accord de la police politique communiste était indispensable pour tout déplacement à l'étranger.

Des affiches appelant à ne pas élire Daniel, un prélat "proche des catholiques et soutenu par les francs-maçons", avaient également été placardées ces derniers jours à Bucarest comme à Iași (nord-est, chef-lieu de la Moldavie).

Agé de 86 ans et qualifié de "traditionnaliste", l'autre candidat en lice, le métropolite Bartolomeu de Cluj (ouest), avait pour sa part été accusé d'avoir fait partie de la Garde de fer, mouvement d'extrême droite de l'entre-deux-guerres, et d'avoir été un collaborateur de la Securitate.

Ces mêmes accusations avaient visé l'ancien patriarche Teoctist, mort fin juillet à l'âge de 92 ans après avoir occupé ce poste pendant 21 ans.

L'Eglise orthodoxe, qui demeure l'institution jouissant de la plus grande crédibilité auprès des Roumains, selon tous les sondages, compte environ 19 millions de fidèles dans ce pays, soit 89% de la population. (AFP, Paris, 12 septembre 2007)

*** **

Sibiu : 3^e Rassemblement œcuménique européen

Un rassemblement œcuménique européen s'est tenu à Sibiu du 4 au 9 septembre 2007 sur le thème "La lumière du Christ brille pour tous. Espoir de renouvellement et d'unité en Europe". Le message final du 3^e Rassemblement œcuménique européen insiste sur la justice et l'écologie. Les chrétiens doivent les promouvoir dans une «Europe des valeurs».

Les «valeurs chrétiennes», «directement inspirées de l'Evangile», doivent inspirer les Européens, «non seulement dans la vie privée, mais aussi dans l'espace public». C'est le cœur du message adopté le 9 septembre 2007 à Sibiu par les 2000 délégués des Eglises chrétiennes du continent.

Il en donne plusieurs exemples: un traitement digne des migrants et demandeurs d'asile, le combat contre les effets pervers de la mondialisation, le refus d'une Europe partagée entre «gagnants» et «perdants», une vraie solidarité avec les continents pauvres - notamment l'Afrique -, un plus grand respect de la planète.

En revanche, le texte est laconique sur la division des Eglises. Il invite simplement à parler de ce qui fâche, «se confronter» aux questions doctrinales, «chercher le consensus» sur les questions morales. Il suggère de «continuer à discuter» sur la reconnaissance mutuelle du baptême, là où ce n'est pas le cas. On est loin de l'intercommunion, si discutée il y a dix ans au 2^e rassemblement à Graz (Autriche), ou même d'une date commune de Pâques, dossier enterré.

Il ne faut pas y voir une «stagnation», a jugé Jean-Arnold de Clermont. Le président (français et protestant) de la Conférence des Eglises européennes (KEK) se dit convaincu que «ce témoignage commun devrait bousculer nos blocages ecclésiastiques et théologiques».

Tandis que le cardinal Jean-Pierre Ricard (Bordeaux), vice-président du Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE), estime qu'il faut désormais «mobiliser nos opinions publiques chrétiennes». «C'est cela que Sibiu a ajouté à Bâle et Graz», a conclu Mgr Ricard. (Jacques Fortier, Dernières Nouvelles d'Alsace, 17 septembre 2007)

*** **

1^{re} « journée nationale d'action » contre les déchets

La Roumanie a collecté près de 600 tonnes d'appareils électriques usagés, soit 30 grammes par personne, lors de sa première "journée nationale d'action" contre les déchets samedi, a annoncé jeudi le ministre de l'Environnement Attila Korodi.

"Tous les déchets collectés ont été envoyés aux installations de recyclage", a déclaré M. Korodi, cité par l'agence Mediapax.

La capitale, Bucarest, a ramassé la plus grande quantité de déchets, soit 72 tonnes. A l'opposé, le département de Călărași (sud) n'en a ramassé que 75 kilos.

Les habitants d'une centaine de villes à travers le pays avaient été appelés samedi à déposer leurs réfrigérateurs, machines à laver, aspirateurs, ordinateurs et autres équipements usagés devant leurs domiciles.

La Roumanie, entrée dans l'Union européenne le 1^{er} janvier, s'est engagée à ramasser quelque 88 000 tonnes de déchets électroniques en 2008.

Le pays a introduit cet été la "taxe verte" sur l'acquisition des produits électroniques et électroménagers, les sommes ainsi rassemblées étant utilisées pour le recyclage de ce type d'équipements. (AFP, Paris, 8 novembre 2007)

*** **

Italie - Roumanie: Barroso veut une « politique européenne de l'immigration »

Le président de la Commission européenne José Manuel Barroso a affirmé vendredi que l'Europe devait se doter d'une politique européenne de l'immigration à la suite des tensions entre Rome et Bucarest après l'expulsion de plusieurs dizaines de Roumains d'Italie.

"Il est absurde d'avoir 27 politiques d'immigration en Europe. Il nous faut une politique européenne de l'immigration" a déclaré M. Barroso à l'issue de l'Assemblée des régions de l'Europe (ARE) à Udine dans le nord-est de l'Italie.

Rome a pris en urgence la semaine dernière un décret-loi controversé facilitant l'expulsion d'étrangers pour des raisons de "sécurité publique" à la suite du meurtre d'une Italienne attribué à un jeune Tzigane d'origine roumaine, mais ce décret doit encore être adopté par le Parlement.

Bucarest a demandé officiellement à la Commission d'examiner si le décret-loi italien ne violait pas la législation européenne.

"Rien dans la législation communautaire n'empêche un pays de prendre des mesures d'expulsion d'ordre public" pour se défendre contre la criminalité des "migrants qu'ils viennent de l'espace européen ou d'ailleurs", a estimé M. Barroso au cours d'une conférence de presse.

Il a confirmé que la Commission "examinerait la compatibilité du décret-loi au regard des acquis communautaires" mais "qu'il ne pouvait penser que M. Prodi, un champion de l'intégration européenne puisse présenter un texte contraire à l'esprit communautaire" en matière de droit à la libre circulation en Europe.

Pour le président de la Commission, "il est faux que l'entrée de la Roumanie dans l'UE ait provoqué une vague de départ" vers l'ouest de l'Europe".

"Ces migrations avaient eu lieu avant", a déclaré M. Barroso et "nous pensons qu'avec l'amélioration des conditions économiques en Roumanie du fait de son adhésion à l'UE, il va y avoir un retour des migrants dans leur pays."

Pour M. Barroso, la future politique communautaire en matière d'immigration "devra éviter deux extrêmes : une politique de portes ouvertes à tous, démagogique et irresponsable" et "un repli sur soi qui contribuerait à la xénophobie".

"Il n'y a pas encore eu assez de débats en Europe sur ces questions" et "il n'y a pas de position commune" a-t-il reconnu, souhaitant que l'UE "soit très ferme en matière de police, de contrôle et de sécurité" mais en même temps "généreuse en matière d'intégration".

M. Barroso a enfin estimé que l'UE n'était pas encore prête à la création d'une police fédérale européenne, soulignant que dans ce domaine touchant aux droits régaliens des Etats, il fallait "avancer pas à pas". (AFP, Paris, 9 novembre 2007)

*** **

Roumanie - Hongrie : 3^e rencontre bilatérale à Sibiu

Les Premiers ministres roumain et hongrois, Calin Popescu-Tariceanu et Ferenc Gyurcsany, se sont rencontrés ce mercredi dans la matinée à Sibiu (centre de la Roumanie), ville qui accueillera la 3^e réunion commune des gouvernements de Bucarest et de Budapest.

Ferenc Gyurcsany a été reçu avec les honneurs militaires sur la Grande Place de Sibiu. La fanfare a entonné les hymnes nationaux et les deux Premiers ministres ont passé en revue la Garde d'Honneur.

Un entretien de Calin Popescu-Tariceanu avec Ferenc Gyurcsany est prévu avoir lieu après la cérémonie d'accueil. Le maire de Sibiu, Klaus Johannis participera à cet entretien.

La réunion de mercredi se déroulera sous la devise "Ensemble pour l'Europe" et elle se penchera sur des projets déjà établis, mais aussi sur de nouveaux domaines de coopération. Les gouvernements de Bucarest et de Budapest se réunissent à partir de l'an 2005, chaque année en séance commune, pour encourager les relations bilatérales sur la base du partenariat particulier roumano-hongrois. Cette initiative constitue une première dans l'histoire de la collaboration entre la Roumanie et la Hongrie ainsi que dans la région. Les discussions mercredi aborderont notamment des problématiques liées aux politiques européennes, comme par exemple le drainage de fonds européens pour financer des projets de développement. Développer l'infrastructure de transport, augmenter la fluidité du trafic routier

et ferroviaire entre les deux pays sont des thèmes prioritaires sur l'agenda des discussions.

A l'ordre du jour figurent aussi des thèmes portant sur la modernisation des tronçons routier et ferroviaire existants et la prochaine réhabilitation des tronçons du Corridor IV paneuropéen, la problématique énergétique, notamment, le transport régional de ressources énergétiques, la collaboration entre les administrations de douane et les administrations fiscales et dans le domaine de l'agriculture.

Les deux gouvernements examineront en outre un programme concernant l'échange d'expérience dans le domaine des évaluations Schengen et discuteront de la mise en place d'un mécanisme efficace d'intervention en commun en cas d'urgence civile.

Encourager la collaboration dans les secteurs des petites et moyennes entreprises (PME) et du tourisme sera un autre sujet à l'ordre du jour.

Les deux gouvernements démarreront à l'occasion de leur séance commune, la procédure de mise en place du Bureau roumano-hongrois de la Jeunesse. Selon Camelia Spataru, porte-parole du gouvernement de Bucarest, les parties ont choisi Sibiu pour accueillir cette troisième réunion, vu son statut de Capitale européenne de la Culture en 2007.

Bucarest espère que l'Exécutif de Budapest annoncera pendant la séance de Sibiu l'élargissement du nombre de domaines permettant l'accès des Roumains au marché hongrois du travail (actuellement, les ressortissants roumains peuvent travailler en Hongrie dans quatre domaines et 254 formations).

La réunion prendra fin par la signature de 16 documents bilatéraux dont un sera relatif au soutien à l'adhésion de la Roumanie à l'espace Schengen. Les deux gouvernements pourraient s'accorder sur la réalisation d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse Budapest-Bucarest-Constanta en prolongation de celle reliant Paris à Vienne et à Budapest.

La réunion de Sibiu sera axée sur cinq domaines : l'harmonisation des politiques de développement ; la collaboration dans les domaines financier, économique, de l'infrastructure et des PME ; la collaboration dans les domaines de la défense, de l'intérieur, des affaires étrangères et de la justice ; la collaboration en matière de protection de l'environnement et du développement rural et la collaboration dans le domaine de l'éducation, de la culture et des minorités nationales.

Selon un communiqué du ministère roumain des Affaires étrangères, le chef de la diplomatie roumaine, Adrian Cioroianu, présentera pendant la séance commune de mercredi une information relative à l'état des mesures convenues aux séances communes antérieures. Il informera aussi de la collaboration bilatérale dans le domaine des affaires étrangères. (Rompres, Bucarest, 14 novembre 2007)

*** **

Aides agricoles : l'UE donne encore un mois à Bucarest pour régler des lacunes

BRUXELLES - La Commission européenne a donné mercredi un mois de plus, jusqu'au 16 décembre, aux autorités roumaines pour remédier aux déficiences dans la gestion des aides aux agriculteurs, sans quoi elle réduira de 25% ses aides agricoles à la Roumanie.

Le 10 octobre, Bruxelles avait menacé de réduire de 25% ses aides agricoles à la Roumanie - soit d'environ 110 millions d'euros - si elle ne remédiait pas d'ici le 9 novembre aux "insuffisances graves" de son système de gestion et de contrôle des aides aux agriculteurs.

Après avoir reçu une réponse des autorités roumaines la semaine dernière, accompagnée du rapport d'un expert indépendant, la Commission a estimé que Bucarest avait fait "des progrès (...)" pour mettre en place les contrôles nécessaires sur les dépenses agricoles".

Mais elle a malgré tout "demandé à la Roumanie de faire de nouveaux progrès dans ses systèmes informatiques pour éviter la coupe de 25%", selon un communiqué.

L'expert indépendant a en effet trouvé des "lacunes majeures dans le logiciel censé vérifier que les paiements sont faits correctement", a ajouté la Commission.

Bruxelles menace donc toujours de décider de réduire ces aides le 20 décembre.

Malgré tout "si les autorités roumaines, sur la base du rapport d'un organisme d'expertise indépendant, peuvent prouver d'ici le 16 décembre qu'elles ont remédié aux lacunes principales, la procédure (...) sera arrêtée", a ajouté la Commission.

Le ministre roumain de l'Agriculture Dacian Ciolos avait estimé la semaine dernière, en envoyant sa réponse à Bruxelles, qu'il n'y avait "pas en ce moment de risque de sanction" de la Commission.

L'UE doit verser 443 millions d'euros en 2008 au budget national roumain pour rembourser les aides directes versées en 2007 par le gouvernement aux quelque 1,3 million d'agriculteurs en droit d'en recevoir.

Si la Commission décidait de réduire ces aides, les agriculteurs n'y perdraient pas. En effet, les 25% retenus seraient payés par le budget national roumain jusqu'à ce que les déficiences aient été corrigées, a assuré Bruxelles.

Les questions de contrôle des aides agricoles font partie, avec la lutte contre la corruption et la sécurité alimentaire, des domaines dans lesquels la Roumanie est sous surveillance stricte de la Commission depuis son entrée dans l'Union européenne le 1er janvier dernier.

Le traité d'adhésion de la Roumanie à l'UE permet à la Commission de déclencher, pendant les trois ans suivant l'adhésion, des "clauses de sauvegarde", autrement dit des sanctions dans ces domaines problématiques. (AFP, Paris, 14 novembre 2007)

Revue de presse spéciale – Genève : opération Tsiganes à évacuer...

1.- AVANT L'EVACUATION

Genève veut tuer l'envie de mendier

Les autorités du canton et de la Ville ont présenté leur plan de lutte contre la mendicité. Vendredi, les Roms seront délogés de leurs campements sous les ponts. Contrôles répétés et expulsions éventuelles du territoire prendront le relais. (...) L'opération anti-mendiants démarrera (...) de manière spectaculaire: en présence de la gendarmerie et du Service social de la Ville, la voirie fera évacuer les campements de fortune des mendiants qui dorment sous les ponts. (...)

Les personnes concernées seront redirigées vers des abris de la protection civile, dans lesquels elles pourront dormir au maximum dix nuits. (...) Ensuite, il faudra trouver une autre solution. Ou s'en aller. «Nous devons leur faire comprendre que rester ici ne constitue pas une solution». (...)

Les autorités veulent créer une «situation d'inconfort» pour décourager les mendiants. Pendant deux semaines, gendarmes et agents de sécurité municipaux (ASM) multiplieront contrôles et recensements des mendiants. Leurs dates d'arrivée et de départ seront relevées. (...) (C. GANI, *Le Temps*, Genève, 14 novembre 2007)

Réaction à chaud de certains Roms

(...) Où ira-t-il vendredi? «Sous les ponts, il y en a beaucoup, par ici.» Puis il sourit, tend le pouce: «Genève, c'est bien pour l'argent.» (...) Daniel parle un peu le français mais il n'a rien à dire sauf ceci: «Partout, c'est la guerre contre les Roms, en Suisse c'était mieux, tout le monde sait ça en Roumanie. Si à leur tour ils nous maltraitent et ils nous mettent dehors, on ira où?» Il montre le ciel: «Sur la lune?»

Face au tour de vis opéré par les autorités, prévoyant dans certains cas l'expulsion, plusieurs associations caritatives rappellent ces mêmes autorités à leur devoir d'humanité. «Les Roms sont les Européens les plus discriminés, observe François Membrez, le président de Caritas Genève. Ce sont les nouveaux pauvres et les nouvelles victimes. Il faut donc faire attention à ne pas dépasser le seuil de l'indignité.» (...) (Chr. LECOMTE, *Le Temps*, Genève, 14 novembre 2007)

*** **

2.- AU MOMENT DE L'EVACUATION

Résignés, les Roms quittent les rives de l'Arve

De la résignation planait hier matin vers 7 h sous la passerelle des Vernets. Par une température glaciale, la police a évacué 17 Roms roumains, tous des adultes. Marquant ainsi symboliquement le début de la mise en application du plan de lutte contre la mendicité dévoilé mardi par les autorités.

Près des vieux matelas entassés, N. a réuni ses modestes affaires dans un chariot. Elle ne sait pas de quoi son avenir sera fait.

«Chez nous en Roumanie, nous n'avons pas d'argent, pas à manger», lance-t-elle sur un ton fataliste. Près d'elle, Adrian affronte le froid en habitué des nuits passées à la belle étoile. Il a rassemblé une partie de ses affaires dans des valises élimées et le reste dans des sacs à poubelles. «J'aimerais avoir de l'argent pour rentrer», déclare-t-il. Sa femme Niculina souhaiterait arriver en Roumanie pour les fêtes «mais la situation est catastrophique là-bas».

Huilage parfait

Leurs vies de nomades de la mendicité les ont probablement habitués aux démêlés avec les autorités. Mais, cette fois-ci, le dispositif est sophistiqué. Gendarmes accompagnés d'agents de sécurité municipaux, employés de la Voirie, services sociaux et défenseurs des droits de l'homme. En comptant les journalistes, il y a trois fois plus de personnes entourant l'opération que de Tziganes à évacuer.

Le tout se déroule dans le calme sur les rives étroites de l'Arve. «Au moins ce soir, ils dormiront dans des abris de la protection civile», déclare Philippe Cosandey, attaché de presse de la police. Les évacuations sont bouclées en une heure: quatorze personnes sous la passerelle des Vernets et trois sous le pont des Acacias. Les gendarmes agissent avec tact et contrôlent les identités avant d'emmener les Roms en bus au square Hugo, lieu d'accueil des services sociaux à la rue Hugo-de-Senger. Un petit-déjeuner et une réunion d'information les attendent vers 8 h. Les Tziganes sont informés des possibilités de logement dans deux abris PC. L'un pour les hommes à la rue des Vollandes aux Eaux-Vives et l'autre à Carouge, à la rue Jacques Grosselin, pour les femmes et les enfants. Mais le séjour est limité à dix nuits. Ensuite, c'est l'inconnu.

«Une opération cosmétique»

Cette évacuation sauve surtout les apparences. «Il s'agit d'une vaste opération cosmétique», estime Doris Leuenberger, de l'association de défense des Roms Mesemrom. «Je suis triste. On aurait pu ouvrir les abris sans tout ce ramdam», renchérit l'avocate Dina Bazarbachi, qui oeuvre aussi pour la défense de ces populations. Les deux femmes ont accompagné les délogés hier matin en compagnie d'un représentant de la Ligue suisse des droits de l'homme. Tout en soulignant que l'évacuation s'est déroulée de manière correcte, Louis Bucher s'indigne: «Sur le principe, c'est complètement inhumain. Ces gens viennent ici parce qu'ils n'arrivent pas à vivre en Roumanie. Dans le fond, rien n'est réglé.»

Après leur départ, la Voirie commence à ramasser avec un camion-grue pour quelque 20 mètres cubes de matériel, principalement des vieux canapés et des matelas qui ont servi d'ameublement de fortune. Dans l'après-midi, seules quelques cartes d'un jeu et un paquet de cigarettes vides rappellent encore les nuits des gitans sous les ponts genevois. (J.-Y. CLEMENZO, *Tribune de Genève*, 17 novembre 2007)

*** **

3.- APRES L'EVACUATION

Ces Roms qui gênent l'Ambassade de Roumanie

Ambassadeur de Roumanie auprès des Nations Unies et président du Conseil des droits de l'homme, Doru Costea vit à Genève. Il avoue être embarrassé, voire agacé, par ses concitoyens qui mendient dans les rues, mais souligne que la Roumanie a encore des efforts à faire pour les intégrer.

- **Journaliste** : Excellence, vous vivez à Genève. Que ressentez-vous en voyant les Roms mendier dans les rues de la ville?

- **Ambassadeur** : Je ressens un certain malaise, une forme de gêne. Ce n'est pas agréable et je me demande toujours pourquoi les gens doivent en arriver à recourir à ce type de méthodes.

- **J** : Vous arrive-t-il quand même de leur donner de l'argent?

- **A** : Non, je dois dire que cette idée ne m'enthousiasme pas vraiment.

- **J** : Et le fait qu'ils soient Roumains, comme vous, n'y change rien?

- **A** : Bien sûr que je ressens une certaine responsabilité, puisqu'ils sont mes concitoyens. Mais je suis aussi un peu agacé, et c'est un euphémisme.

- **J** : Agacé? Pourquoi?

- **A** : Parce que là où j'habite, en Roumanie, la plupart travaillent dur et se démènent. Alors je ne comprends toujours pas pourquoi certains continuent à mendier.

- **J** : Genève a commencé vendredi à pousser les Roms dehors, en les recensant et en évacuant leurs campements. Qu'en pensez-vous?

- **A** : Je ne peux pas m'exprimer sur les mesures qui sont prises par les autorités locales, mais quelque chose devait être fait. Est-ce efficace? Est-ce suffisant? L'avenir le dira.

- **J** : La presse de votre pays met le gouvernement devant ses responsabilités, en rappelant que la question des Roms est un problème roumain. Qu'en dites-vous?

- **A** : Je ne le crois pas. On peut très bien considérer la question rom comme une question européenne. Les Roms vivent dans beaucoup de pays, ils y sont confrontés aux mêmes contraintes et leur sentiment d'appartenance à une communauté ne s'arrête pas aux frontières nationales. Mais si c'est une question européenne, c'est évidemment une question roumaine. La société et le gouvernement roumains doivent se demander si assez d'efforts ont été faits. Et la communauté Rom doit se poser les mêmes questions. La base de la stratégie d'intégration adoptée en 2001 repose sur le fait que ce qui est fait pour les Roms doit être fait avec eux. Mais nous parlons ici d'un projet de développement qui touche tout le pays. Si la situation économique était meilleure en Roumanie, les Roms y vivraient mieux.

- **J** : Vous reconnaissez donc que la majorité des Roms vivent dans des conditions misérables en Roumanie?

- **A** : Beaucoup d'entre eux vivent dans des conditions très difficiles. Même si un bon nombre est aussi parvenu à une situation économique confortable. Cependant, je pense qu'on ne peut pas

se voiler la face en laissant de côté la question de la discrimination.

- **J** : Etes-vous en train d'admettre que les Roms sont discriminés en Roumanie ?

- **A** : Oui, ils le sont. Dans la vie de tous les jours et dans certaines instances. Mais le gouvernement en est conscient. Pour régler le problème, il faut un travail d'éducation, comme il faut une bonne coopération entre les Roms d'une part et la population roumaine de l'autre. L'administration, les fonctionnaires, la police doivent apprendre à les traiter comme des citoyens comme les autres. Parce que cette discrimination «culturelle» ne date pas d'hier. C'est le produit d'une très longue histoire.

- **J** : Mais concrètement, qu'est-ce que la Roumanie fait pour les Roms?

- **A** : Très concrètement, par exemple, nous apprenons aux policiers à ne pas se comporter plus durement avec les criminels roms qu'avec les autres. Le problème c'est que de nombreux Roms n'ont pas de carte d'identité. Ils ne peuvent donc pas bénéficier de l'aide sociale, ni inscrire leurs enfants à l'école, etc. Et ils ne voient pas l'utilité d'avoir des papiers. Ce que je veux dire par là, c'est que le processus d'intégration exige des efforts de part et d'autre. Et cela prend du temps.

- **J** : Ne craignez-vous pas que cette «déferlante» de Roms dans toute l'Europe finisse par compliquer les relations entre la Roumanie et ses partenaires européens?

- **A** : J'aimerais d'abord corriger quelque chose. L'émigration des Roms n'est pas vraiment massive. Elle est surtout très visible. Et elle est d'ailleurs devenue un sujet médiatique vendeur. Si la presse continue à en faire autant, cela va donner une fausse impression en exagérant le phénomène. Cela dit, l'impact de cette question rom sur nos relations avec l'Europe dépendra beaucoup de la manière dont les Roms se comportent.

- **J** : La Suisse est en train de négocier l'extension des accords de libre circulation avec la Roumanie. N'avez-vous pas peur qu'en voyant tous ces Roms à genoux dans les rues, les Suisses refusent tout accord?

- **A** : Je ne me prononcerai pas sur cette question de politique suisse. Mais j'ai confiance dans la collaboration entre nos deux pays. Je me souviens de l'«*Opération Villages Roumains*» et je suis convaincu que la Roumanie a beaucoup d'amis. Je ne veux pas m'avancer, il se peut qu'il y ait un rejet de la part des Suisses. Mais notre travail, c'est de tout faire pour éviter que ça se produise.

- **J** : Vous avez répondu en tant qu'ambassadeur de Roumanie, mais que pense de tout cela le président du Conseil des droits de l'homme que vous êtes?

- **A** : En tant que président du Conseil des droits de l'homme, je pense qu'il est extrêmement important que la manière dont les autorités roumaines gèrent le problème soit très rapidement améliorée. Nos autorités ne doivent pas se voiler la face. Nous avons appris que nier la réalité est la pire des politiques. Et en même temps, nous sommes certains qu'une part du problème ne sera réglée qu'en collaboration avec les autres pays. (A. FAVRE, *Le Matin Dimanche*, Lausanne, 17 novembre 2007)

ANNONCES

Tournée des *Cantores Amicitiae*

Cette année encore, la célèbre chorale de l'Académie de musique « Georges Enescu » de Iași, dirigée par Nicolae Gisca, exécutera des chants traditionnels roumains et de Noël en Suisse romande :

Mercredi 12 décembre

Lausanne, Espace Riponne, 11h00 – Repas Pro Senectute

Martigny, Eglise du Bourg 19h30 – Service culturel de la Ville de Martigny et Association Nendaz-Gherla

Jeudi 13 décembre

Montfaucon (JU), Eglise 20h00 – Concerts à l'église

* * * * *

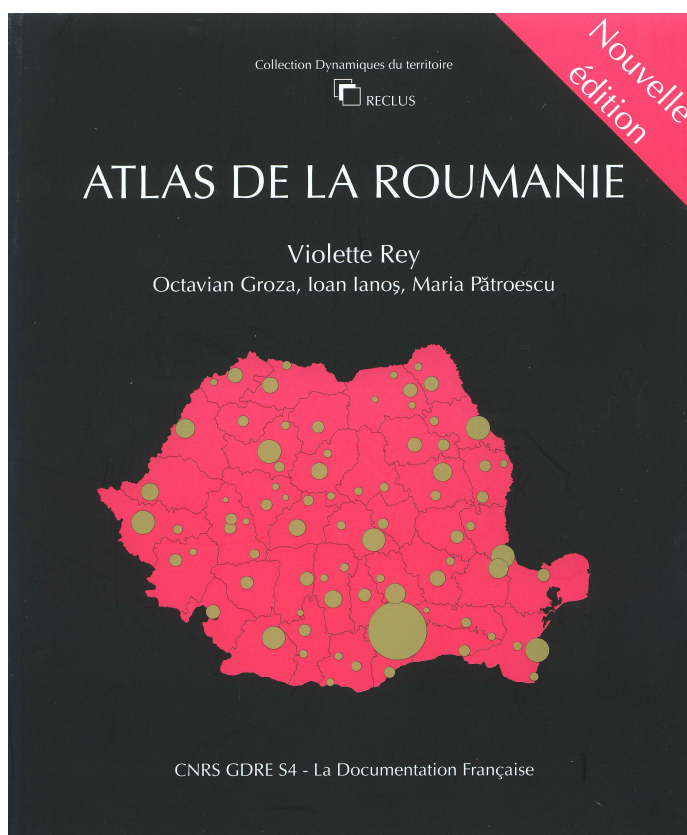
Mobilier scolaire à donner

Mobilier scolaire mis à disposition par les écoles de Crissier.

Renseignements: Rose-Marie Koch, Tél. 021 634 76 26.

* * * * *

Nouvel atlas de Roumanie



« L'atlas présente une radioscopie du territoire de la Roumanie contemporaine, inscrite dans des évolutions de plus longue durée. Ses grands thèmes en sont la construction du territoire étatique au sein de l'Europe, la répartition et la structure de la population, le monde des villages et celui des villes, l'activité industrielle et les transports, les services, l'espace social et culturel, les innovations et l'organisation régionale. (...) »

« Cet ouvrage, fruit d'un travail collectif franco-roumain, fournit un outil de connaissance des réalités roumaines actuelles, une réflexion pour des choix de localisation et pour une gestion raisonnée des territoires locaux et régionaux. (...) »

Ajoutons à cette présentation, tirée de la 4^e page de couverture, que la nouvelle édition de cet atlas (la 1^{re} avait paru en 2000) ne comporte pas moins de 250 cartes et des textes explicatifs particulièrement clairs, un sommaire bien détaillé, un index des thèmes traités dans les cartes, ainsi qu'une liste des unités administratives du pays, classées par județ et par commune, qui peuvent toutes être reportées sur une carte d'ensemble du pays.

Le Comité OVR-CH ne peut que recommander cet ouvrage particulièrement utile et se propose de faciliter les commandes en les regroupant. Ces dernières sont à adresser au Secrétariat ; prix : 35 €, plus les frais d'envoi.